BULLETIN de LIAISON des ANCIENS de l'ATHÉNÉE

Sommaire

Martine Mergen : Ëmmer Kolléisch	1
Nos logos	3
Statuts remaniés	5
Joseph Mersch : La force du destin	9
Gesiichter aus dem Athenee	12
Roby Zenner : Présences des AA dans les annALes	13
Nicolas Hoffmann : Fautes et peines	17
Raymond Schaus : Miette d'histoire de la médecine	21
Roger Reckinger : Rees an d'Inntal	23
Professeur à St Vith : Jos Goedert	27
Joseph Mersch : Kolléischs Jongen am Krich	31
Liste des promotions à partir de 1839 [VIII]	34
Claude Pescatore : Témoignages d'époque	37
Georges Als : Souvenirs des cours supérieurs 44-45	51
Marcel Duffau : Portrait et oeuvres	59
Nikolaus Hein : R. P. lieutenant 31e de ligne	75
Du déjà-vu	81
Vum Knuedler op de Kolléisch	87
Réformes	95

Fascicule N° 33 **avril 2014**

Anciens de l'Athénée 24, Bd Pierre Dupong L-1430 Luxembourg

Association des Anciens de l'Athénée
24, bd Pierre Dupong • L-1430 Luxembourg
anciens@al.lu

Eemol am Kolléisch, ëmmer am Kolléisch

Chère Ancienne, cher Ancien,

Cela fait maintenant un an que le conseil d'administration des anciens a été sensiblement remanié, cela fait un an que j'ai l'honneur de le présider.

Etant donné que de nos nombreux membres très peu sont présents à l'assemblée générale, je vais profiter de cette édition du bulletin pour présenter un petit bilan.

Tout d'abord, dans un souci de renouvellement, nous avons décidé de moderniser notre «corporate identity» et d'adopter un nouveau logo. Afin d'englober l'Athénée dans nos activités, c'est la classe de 3eE de madame Marcelle Medernach qui a proposé ses idées, chacun des élèves interprétant de façon individuelle notre association. Les résultats étaient magnifiques et ce n'est qu'après d'âpres discussions que nous nous sommes décidés pour le projet que vous voyez et qui fut élaboré aux ateliers du Kraïzbierg. La même équipe des ateliers de Kräizbierg travaille actuellement à notre futur site Internet que nous pourrons vous présenter prochainement.

En effet nous considérons qu'il est inéluctable de recourir aux nouveaux médias afin d'établir des contacts avec les générations plus jeunes d'«anciens». Ces jeunes, qu'ils soient encore aux universités ou qu'ils aient débuté une carrière professionnelle, sont encore bien plus près de leur lycée, tel qu'il est aujourd'hui. Nous voulons qu'ils sachent que leurs aînés sont là pour partager avec eux leur expérience. Toutes ces générations d'anciens sont unies par un lien commun: l'Athénée, même s'ils ont passé leur scolarité dans différents bâtiments.

Les directions consécutives, le corps enseignant et évidemment les élèves ont créé ensemble ce lien, en partie très émotif: chacun y a laissé son empreinte d'une certaine façon. Dans ma propre famille, nous sommes trois générations de bacheliers, dont la première vécut la guerre et la dernière en est encore aux études, avec mon frère et moi au milieu.

L'idée primaire de notre association devra donc être de faire fonctionner ce lien intergénérationnel.

Si nous avons l'intention de maintenir les activités classiques, comme ce bulletin que certains attendent avec impatience, il fallait trouver d'autres moyens de gagner l'adhésion des plus jeunes. Le succès de notre site sur «facebook» témoigne de l'intérêt des jeunes à notre association, mais ce contact reste bien évidemment superficiel. Le nouveau site Internet sera l'outil pour procéder aux échanges, aux fora d'études et de sciences, d'art et, à ne pas oublier, des souvenirs d'école.

Dans ce sens la Journée des Anciens aura lieu cette année dans l'enceinte du Kolléisch, car nous vous proposons une visite du chantier boulevard Pierre Dupong. Je vous prie donc de bien vouloir bloquer la date du 5 juillet dans vos agendas et de vous inscrire en versant votre participation de 45€ au ccpl LU06 1111 07588834 0000, le nombre de participants étant limité.

En automne nous organiserons le 27 septembre une randonnée à la Moselle, cette invitation vous parviendra par courrier séparé.

Laissez-moi terminer en rappelant le 15e anniversaire du Eischt Hëllef Team Kolléisch que notre association a soutenu depuis sa création par l'équipe engagée autour de Dick Mousel en 1998. Cette initiative et le nombre d'élèves qui vouent une bonne partie de leurs loisirs à aider autrui sont un excellent exemple de l'esprit de solidarité tel qu'on le retrouve à l'Athénée et qui caractérise si bien notre lycée.

Je tiens à remercier pour ce même esprit d'engagement les administrateurs passés et présents ainsi que le directeur Jos Salentiny qui est toujours prêt à faire des heures supplémentaires pour assister à nos réunions, sans ce bon esprit d'équipe notre travail ne serait pas possible.

En espérant vous retrouver le 5 juillet, je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin.

Dr Martine Mergen
Présidente

Le Conseil d'administration 2013-2014

Martine Mergen présidente Henri de Ron secrétaire Jos Faber trésorier

Jean-Marie Bodé, Norbert Feltgen, Emile Gillardin, André Glodt, Norbert Gruber, Romain Lutgen, Max Mailliet, Gilbert Maurer, Joseph Mersch, Roger Petry, Jos Salentiny, Sylvère Sylvestrie, Robert Wagner, Marc Wagener, Claude Wassenich, Jean-Marc Weber, Roby Zenner

A la recherche d'une identité …

Lors de la mise sur rail de notre association, la présentation d'une bannière sous laquelle les futurs membres pourraient se rassembler, fut envisagée. Le Dr Jos Mersch fit appel à son copain de classe, Pierre Droessaert, professeur d'éducation artistique à l'Athénée, pour nous élaborer des propositions. Peu de temps après, Pierre avait réalisé plusieurs ébauches que nous vous présentons:

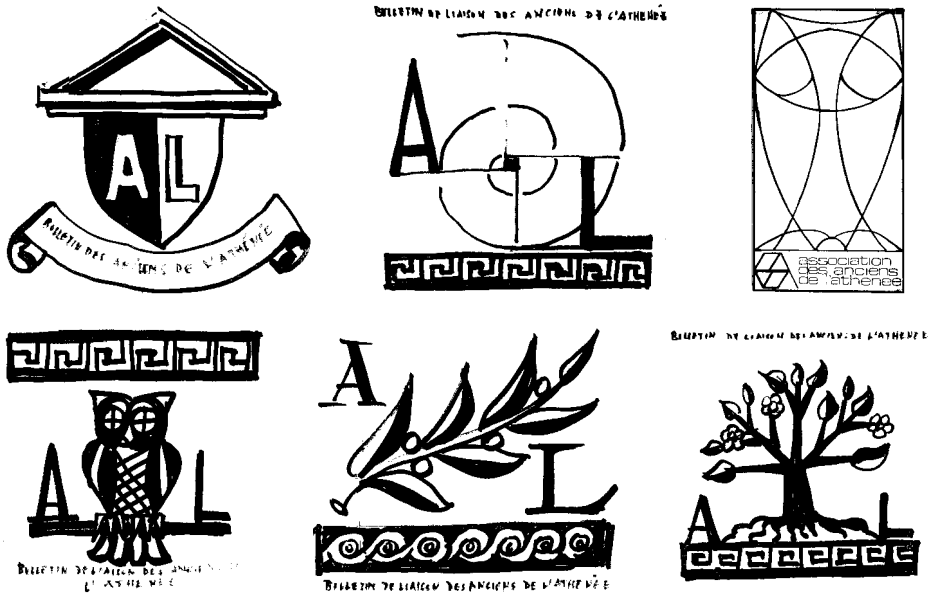

Pour faire notre choix, nous nous sommes laissé guider par notre nom: Athénée = en grec «temple d'Athéna». Athéna, déesse grecque de la Pensée, de la Sagesse, des Arts, des Sciences et de l'Industrie, fille de Zeus et divinité éponyme d'Athènes. Souvent elle est mise en relation avec le hibou ou encore la chouette. C'est pourquoi cet animal symbolise l'intelligence, la réflexion et ainsi dans de nombreuses institutions (écoles, universités), la chouette fait partie des armes héraldiques!

Idem pour nous!

Nous l'avons d'ailleurs adoptée non seulement pour notre bulletin et notre emblème:

Notre pin

Autocollant

Ben Heyart

Michel Heintz

La nouvelle équipe du conseil d'administration s'est proposé de faire subir un lifting à notre présence «médiatique»!

Et voilà nos nouvelles enseignes proposées par les élèves de la classe de Madame Marcelle Medernach, professeur d'éducation artistique à l'Athénée, et élaborées aux ateliers du Kräitzbierg:

Quelques représentations de chouettes de chez nous :

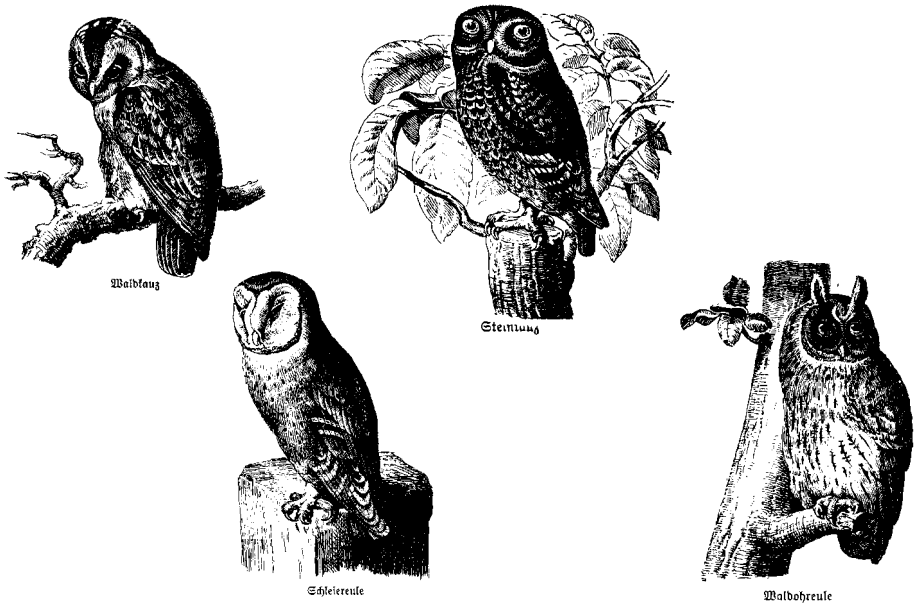

Association des Anciens de l'Athénée

Association sans but lucratif
Siège social: Luxembourg
RCS Luxembourg n° F4953

Statuts tels que modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2013.

Art. 1. Nom, objet et siège de l'Association

L'Association des Anciens de l'Athénée (en abrégé : AAA) a pour objet :
- de rassembler les anciens élèves de l'Athénée,
- de nouer et de resserrer entre eux les liens d'amitié,
- de sauvegarder les attaches des anciens avec leur école,
- de pratiquer entre ses membres l'entraide et la solidarité,
- de contribuer au développement du prestige et au rayonnement culturel de l'Athénée,
- de soutenir et d'encourager des activités de la communauté scolaire de l'Athénée.

Le siège de l'Association est à Luxembourg. Le conseil d'administration fixe l'adresse du siège.

Art. 2. Principes fondamentaux

L'Association est neutre sur les plans politique et religieux.

Art. 3. Membres

L'Association se compose de:

1) membres effectifs,
2) membres sympathisants,
3) membres d'honneur.

Art. 4. Conditions d'admission

1) Les membres effectifs :

Sont reçus membres effectifs les anciens élèves de l'Athénée, titulaires du diplôme de fin d'études. Peuvent être admis également les anciens élèves ayant fréquenté l'Athénée pendant une durée d'au moins trois ans.

Le nombre des membres effectifs ne pourra être inférieur à sept.

2) Les membres sympathisants :

Peuvent être admises comme membres sympathisants toutes les personnes étrangères à l'Athénée qui s'intéressent aux buts de l'Association.

3) Les membres d'honneur :

Peuvent être nommées membres d'honneur les personnes qui ont rendu de grands services à l'Athénée ou à l'Association.

Le Conseil d'administration décide de l'admission des membres effectifs et honoraires. Les membres d'honneur sont proclamés par décision de l'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration.

L'assemblée générale peut conférer le titre de président d'honneur au président sortant.

Art. 5. Cotisations

La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne sera pas inférieure à 10,00 euros ni supérieure à 100,00 euros. Les membres peuvent, outre leur cotisation, faire des dons à l'Association. L'Association est autorisée à accepter tous les dons de la part de tierces personnes ou institutions, le tout conformément à l'article 16 de la loi sur les associations sans but lucratif.

Art. 6. Droits de vote

Tous les membres effectifs ont voix délibérative.

Art. 7. Démission

Tout membre est libre de se retirer de l'Association en adressant sa démission au Conseil d'administration.

Peuvent être considérés comme démissionnaires les membres qui, à la fin de l'exercice, n'ont pas versé la cotisation annuelle.

Art. 8. Exclusion

Peuvent être exclus les membres qui contreviennent aux intérêts de l'Association. L'exclusion de ces membres est proposée par le conseil d'administration à l'assemblée générale qui décide à la majorité des 2/3 des voix des membres effectifs présents ou représentés.

Art. 9. Conseil d'administration

L'association est administrée par un Conseil d'administration, composé de 7 membres au moins et de 25 membres au plus qui tous doivent être membres effectifs de l'Association. Le mandat des membres du Conseil d'administration et de deux ans. Ils sont rééligibles. Le Conseil d'Administration est renouvelée tous les ans à raison de la moitié de ses membres. Avant chaque élection, l'assemblée décide du nombre d'administrateurs à élire.

A la première réunion après l'assemblée générale, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, à la majorité des voix, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Le directeur de l'Athénée ou son représentant ainsi qu'un délégué du corps enseignant sont invités à toute réunion du Conseil d'administration avec voix consultative.

Art. 10. Charges des membres du Conseil d'administration

Le président veille à l'exécution et à l'observation des statuts. Il fait convoquer et dirige les réunions du Conseil d'administration, les assemblées générales, délibérations et décisions et représente l'Association dans ses relations avec les autorités publiques.

Le vice-président assiste le président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en son absence.

Le secrétaire prend charge de la convocation des réunions du Conseil d'administration, des assemblées, de la rédaction des procès-verbaux et de toute correspondance nécessaire à la bonne gestion de l'Association. Il conserve les archives et les tient à la disposition du Conseil d'administration.

Le trésorier prend soin des divers encaissements et du règlement des dettes de l'Association. Il tient à jour la comptabilité ainsi que le fichier des membres de l'Association. La comptabilité doit à tout moment être à la disposition du Conseil d'administration. Pour chaque exercice, le trésorier établit les comptes qui sont soumis à l'assemblée générale ordinaire pour approbation.

Les autres membres du Conseil d'administration assistent ceux qui assument les charges précitées dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil d'administration, réuni en séance régulièrement convoquée, est compétent lorsque un tiers de ses membres est présent. Tout membre du Conseil d'administration peut se faire représenter par un autre membre. Le Conseil d'administration prend ses décisions à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

A l'égard des tiers l'Association est valablement engagée par la signature conjointe du président ou du vice-président et d'un autre membre du Conseil d'administration. Des mandats spéciaux avec signature unique peuvent être conférés à l'un ou l'autre membre du Conseil d'administration.

Art. 11. Exercice

L'exercice commence le premier octobre et se termine le trente septembre de l'année suivante.

Art. 12. Assemblées générales

L'assemblée générale ordinaire aura lieu au courant du mois d'octobre de chaque exercice. Dans cette assemblée, le Conseil d'administration rend compte de la situation morale et financière de l'Association. L'assemblée, après lecture du rapport des réviseurs de caisse, accorde décharge au caissier et au Conseil d'administration, puis procède à l'élection du Conseil d'administration, si le mandat de ses membres est venu à échéance.

A la suite de l'élection du Conseil d'administration l'assemblée élit deux réviseurs de caisse. Le mandat des réviseurs se termine à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de la deuxième année suivant leur élection.

Le Conseil d'administration peut convoquer une assemblée générale extraordinaire à tout moment.

Sur demande motivée et signée par au moins 1/5 des membres effectifs, le Conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire dans le délai d'un mois. Toute proposition motivée et signée par 25 membres effectifs devra être mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Toutes les assemblées générales doivent être convoquées par invitation personnelle avec indication de l'ordre du jour.

L'assemblée régulièrement convoquée est compétente quel que soit le nombre de membres effectifs présents. Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité simple des voix des membres effectifs présents.

Art. 13. Modification des statuts

Les assemblées qui auront à délibérer sur la modification des statuts, prendront leurs décisions en conformité de l'article 8 de la loi sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Art. 14. Dissolution

La dissolution de l'Association ne peut être prononcée qu'en assemblée générale extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet et délibérant conformément à l'article qui précède.

Les fonds de l'Association disponibles au moment de la dissolution seront affectés à l'usage à désigner par cette assemblée. Cet usage devra être conforme à l'objet de l'Association.

Après l'assemblée générale 2012

Promotion 1954A lors d'une de leurs rencontres :
Prosper Kayser, Ernest Rauchs, Gaspar Cloos, Georges Hengen, Joseph Schwickerath, Jacques Poos, Jean-Pierre Campill, Fernand Rasquin, Jean Felten, Marcel Scholtes

62e Conveniat de la promotion 1951 en date du 29/09/2013
Robert Pixius, Jim Graas, Paul Kayser, Paul Kolbach, Hubert Muller, Jos Zeimes, Félix Schmitz, Joseph Heidesch, Georges Weyrich, Paul Peters, André Flammang, Robert Decker

Editorial

La FORCE du DESTIN

Le terme «destin» n'est-il pas un tantinet grandiloquent pour décrire le chemin de l'aventure terrestre du commun des mortels? Peut-être.

Le plat de résistance de la vie de la grande majorité de nos concitoyens est leur profession. Le choix de leur métier en restera un moment crucial,

Nous ne pouvons donc qu'applaudir à la circonspection de la direction de l'Athénée lorsqu'elle créa les structures pour aider les élèves à choisir leur future profession. Les Anciens d'ailleurs, étaient intensément impliqués dans la réalisation et la mise en place de cet organisme. Loin de nous de le regretter, nous sommes satisfaits que la direction actuelle maintienne dans les grandes lignes ce que nous avions imaginé et conçu.

Nous rappelons l'essentiel.

Vers la fin du premier trimestre, les élèves de troisième et de seconde sont conviés à participer à des ateliers d'orientation. Des représentants expérimentés des diverses professions leurs exposent aussi bien les côtés passionnants que désagréables de leur métier, le parcours et la durée des études et les débouchés s'offrant à eux. Chaque atelier regroupe les métiers ayant une certaine parenté ou affinité entre eux, p.e. médecine, art dentaire, pharmacie, biologie clinique, médecine vétérinaire.

Pendant les vacances de Carnaval des stages de deux à quatre jours sont proposés dans différentes branches pour obtenir une vue plus concrète des différentes branches. (Schnupperstagen)

Enfin, des stages de plusieurs semaines, le plus souvent rémunérés, attendent les élèves dans les matières de leur choix pendant les grandes vacances.

Avec les Parents d'Elèves nous avions pendant plusieurs années monté une conférence sur les «nouveaux métiers». Ce sujet a été abandonné faute d'intérêt.

Très souvent les jeunes se trouvent désemparés, sans orientation en face de leur avenir. Le nombre des jeunes bacheliers a augmenté, les critères anciens ont perdu leur efficacité.

Il n'y a pas encore longtemps, pour nombre de jeunes, papa influençait, papa décidait. Il était propriétaire, il gérait avec abnégation et passion une ferme, un atelier artisanal, un commerce, un bureau-conseil, il le tenait souvent de ses parents, de ses grands-parents. Pour son fils, sa fille, le nid était fait, il suffisait de continuer sur sa lancée. Si papa exerçait une profession libérale, avocat, médecin, le même raisonnement s'imposait.

Il faut parler également de maman. Son point de vue était différent. Pour ses fils elle rêvait d'un métier de tout repos, posé, offrant une vie agréable, à l'abri de surprises, devenir fonctionnaire, quelle aubaine. Pour ses filles, c'était le «beau mariage» qu'il leur fallait. Certaines mamans regardaient plus loin. Elles souhaitaient pour leur progéniture une situation lucrative, pourquoi ne pas viser une certaine «célébrité». Souvent les vues des deux parents se rejoignaient, elles étaient complémentaires.

Actuellement bon nombre de jeunes sont libres de choisir. Ils regardent le problème de loin, sont influencés par les journaux, les revues, des livres à l'eau de rose, loin, très loin de la réalité. Du temps de l'entre les deux Guerres Mondiales, Axel Munthe, un médecin norvégien, exerçait son art dans la région de Naples. Dans son «Livre de San Michele» il raconte ses succès thérapeutiques, décrit sa clientèle huppée. Il fait rêver. Heureusement que j'ai lu son livre à posteriori, il m'a paru fanfaron, même ridicule.

Le but, le devoir des pédagogues est de donner aux élèves une image claire de l'horizon vers lequel ils se sentent attirés. Insistons sur le fait que l'école leur fournit seulement une orientation, leur choix reste libre. Si choix il y a, mène-t-il en droite ligne et toujours vers le but envisagé et visé? Rappelons deux phrases qui valent de l'or: la première est citée par notre écrivain national Batty Weber: «Der Mensch denkt und Gott lenkt», la deuxième appartient à Wilhelm Busch: «Erstens kommt es anders, zweitens als man denkt.»

J'ai hérité de mon père une certaine timidité, une difficulté de contact avec les gens. La médecine était pour moi qui rêvais d'une carrière scientifique, une science concrète, abordable. Voilà que durant mon stage de spécialisation le Professeur Marcel Ribon me proposa de travailler avec lui à la création d'un laboratoire d'endocrinologie sexuelle. C'était une révélation pour moi. Je passais des heures et des heures en plus de mon travail en clinique à manipuler des rats de laboratoire, à doser des prolans, du pregnandiol, de la folliculine.

Ribon voulait absolument que je m'engage définitivement dans le laboratoire. N'étant pas de nationalité française, j'aurais pu y travailler à discrétion, toute situation de cadre me resterait inaccessible. Accéder à la nationalité française m'aurait coûté encore quinze mois de service militaire. J'étais fils unique et je sentais des

obligations envers mes parents. Après moult hésita-tions et réflexions je suis revenu au pays. Pendant trente-sept ans j'ai lutté contre mon appréhension du contact humain, il me pèse encore aujourd'hui. Qu'il me soit permis de souligner que précisément ce contact m'a procuré énormément de satisfaction.

R.W. fils cadet né dans une grosse ferme, était élève de l'Athénée. Rapidement, il abandonna la partie. Après quelques péripéties, il brigua le poste d'inséminateur au Centre d'Insémination artificielle au Waldhof. Les augures étaient favorables, son frère aîné qui avait repris la ferme paternelle était lié d'amitié avec tous les décideurs en la matière. Pourtant, sa candidature fut écartée. Alors R.W. se lança dans le commerce de produits alimentaires et assimilés, créa plusieurs sociétés, son succès devint éclatant. A l'âge mûr, tout en gérant consciencieusement ses sociétés, il revint à la terre et fonda un élevage de chevaux de course.

F.S. avait étudié la médecine et s'était spécialisé en chirurgie. Revenu au Pays, il frappa à la porte de plusieurs cliniques, à l'époque toutes accusaient un trop plein en «hommes au bistouri». Une exception, et l'offre était plutôt mirobolante. F.S. prit donc son nouveau champ d'action à bras le corps. Un matin, pendant qu'il focalisait son attention sur son travail opératoire, le patron de la clinique entra pour s'enquérir de la bonne marche du service. Il était flanqué de deux chiens adorables qu'il aimait. Voir des chiens dans le pourtour de la sacro-sainte salle d'opération, F.S. ne le supportait pas, il y eut des mots, la rupture était consommée. F.S. repartit aux Etats-Unis où il entreprit une carrière professorale qui le mena vers le succès et une notoriété mondiale.

Dans son autobiographie Edmond Israel décrit de façon vivante les étapes de sa carrière tout à fait exceptionnelle. Elève de cinquième, il fuyait le dix mai 1940 avec ses parents les hordes nazies. Après un passage en France, les Israel embarquèrent pour l'Amérique. Le jeune Edmond fut embauché comme ouvrier non spécialisé dans une usine d'armement.

Après la fin de la guerre, il revint avec sa famille au Luxembourg. Pendant deux ans, il fréquenta les cours de rattrapage organisés pour les élèves ayant été empêchés de poursuivre leurs études pendant la guerre. Porteur de son baccalauréat, il présenta une demande d'embauche aux assurances sociales en vue d'une carrière de fonctionnaire. Elle fut refusée. Une planche de salut s'offrit à lui. Il fut embauché comme employé subalterne à la Banque Internationale, il la quitta en tant que directeur général.

Le destin met en balance le choix réfléchi, coutumier de la profession et les détours surprenants pris, imposés ou subis par l'un ou l'autre d'entre nous.

Est-ce le hasard? Les scientifiques y croient dur comme fer. Jean d'Ormesson pense plutôt que le hasard joue le rôle du bouffon pour expliquer toute évolution. Plaidons-nous pour le concept de destin, du kismet cher aux Hindous? Que pensez-vous, chers lectrices, chers lecteurs, de la nécessité qui maintient la cohésion de la société? Quel est l'esprit qui réfléchit à la nécessité, quelle est la main qui la guide? Pour vous, pour nous tous matière à réflexion !

Joseph Mersch

Gesiichter aus dem Athenee

Isabelle Blondelot

Jos Poeker

Remi Frideres

Christiane Wanderscheidt

Caroline Wagner

Roland Goeres

Ben Fayot

Christiane Biewer

L'«Association des Anciens de l'Athénée» a fêté ses 25 ans

Le président Marc Hoffmann a pris la relève du Dr Joseph Mersch

[**annALes** 2007-2008]

Jeudi, le 19 avril 2007, à 19.00 heures, jour pour jour un quart de siècle après sa création, l'«Association des Anciens de l'Athénée» (AAA) a commémoré le 25e anniversaire de sa fondation dans le cadre d'une séance académique à l'Athénée de Luxembourg.

La séance académique fut encadrée par des interludes musicaux exécutés par la classe IIe F de la section musicale de l'Athénée sous la direction de Francis Reitz; au programme figurèrent des potpourris tirés de l'oeuvre de Giuseppe Verdi.

En guise d'introduction, le directeur de l'Athénée, Emile Haag, prononça une allocution de bienvenue, puis le Dr Joseph Mersch, à l'époque président de l'«Association des Anciens de l'Athénée», présenta en détail l'association dans un discours intitulé «L'Association des Anciens de l'Athénée: de sa naissance à l'âge adulte». Jacques Santer, ancien de l'Athénée, ancien Ministre d'Etat et ancien Président de la Commission Européenne à Bruxelles, fit un exposé sur le thème «L'Athénée, une institution vivante!»

La soirée se termina par une réception dînatoire pour les invités.

Des origines à nos jours

Au début des années quatre-vingt, à l'instar d'autres associations et amicales à l'enseigne des lycées et des lycées techniques, plusieurs anciens de l'Athénée se sont rencontrés avec les responsables de la direction en vue de procéder aux préliminaires de la création d'une «Amicale des Anciens de l'Athénée» qui allait être officiellement fondée le 19 avril 1982. Quelques semaines plus tard, le 11 mai, le receveur enregistra les statuts moyennant une contribution de 20 francs.

Jugée facile par la plupart des collaborateurs de la première heure, la rédaction des statuts n'allait pourtant pas constituer une tâche aisée. En effet, il fallait veiller avec circonspection à ne pas empiéter sur les plates-bandes des droits acquis ni de la direction, ni des professeurs, ni même de l'«Association des Parents d'Elèves».

Aux termes de l'article Ier des statuts de l'association, tenue d'après l'article II à la neutralité aux niveaux politique et religieux, elle a pour objet «de rassembler les anciens élèves de l'Athénée, de nouer et de resserrer entre eux les liens d'amitié, de sauvegarder les attaches des anciens avec leur école, de pratiquer entre ses membres l'entraide et la solidarité, de contribuer au développement du prestige et au rayonnement culturel de l'Athénée.»

D'après l'article II des statuts, elle est tenue à la neutralité aux niveaux politique et religieux. Durant le quart de siècle écoulé, les comités respectifs présidés successivement par Me André Elvinger, Léon Glodt, Corneille Bruck et, durant de très nombreuses années, par le Dr Joseph Mersch ont scrupuleusement respecté ces directives au pied de la lettre.

Trois types de manifestations et d'organisations

Pour ce faire, trois types de manifestations et d'organisations ont fini par se dégager. Les sorties et les visites de sites historiques, économiques, naturels ou folkloriques sous la direction et le guidage, si possible, d'anciens de l'Athénée ont amené des dizaines de groupes aux quatre coins du pays.

Parallèlement, une série de conférences, de projections, de tables-rondes, de débats furent initiés par le comité.

Chaque année, la «Journée des Anciens» a lieu en principe au mois de juillet avec, également, une visite guidée par un ancien de l'Athénée suivie d'un dîner en commun.

Le «Bulletin de Liaison des Anciens de l'Athénée», quant à lui, en est à son numéro 25. D'envergure initialement modeste, le dernier fascicule en date, toujours en format DIN A5, accuse – qui eût osé le croire voici une vingtaine d'années? – 96 pages bien fournies et illustrées de façon optimale.

Au fil des années, d'autres publications vinrent enfler la longue rangée des publications dues à l'association, tels «Athenaei discipuli meminerunt» et «Athenäum 1932-1946 Wohnort–Schule» rédigé par Paul Diederich, fils de l'inoubliable Jean Diederich, concierge-monument à l'Athénée aux temps où le lycée était encore hébergé rue Notre-Dame.

L'association ne manqua pas de soutenir sans faille toutes les initiatives de la direction, de l'«Association des Parents d'Elèves», du comité des professeurs. Ainsi, ses efforts permirent l'acquisition et l'installation d'une bibliothèque adaptée aux exigences modernes d'un lycée en constante progression. A l'occasion, l'association a même fourni des ordinateurs et, de la sorte, a contribué à la naissance de la Section Informatique. Le soutien matériel et moral de toutes les initiatives au profit du lycée, des élèves et des professeurs s'est d'ailleurs jusqu'à ce jour accru au fil des années.

Loin de s'immiscer dans la gestion et le fonctionnement quotidiens de l'école ni dans le cursus pédagogique, l'«Association des Anciens de l'Athénée» est devenue au fil des années un partenaire dynamique fiable de la communauté scolaire.

Pour cette année encore, l'Amicale s'est proposé d'organiser la «Journée des Anciens» en juillet, plusieurs visites guidées à intérêt certain et l'édition du «Bulletin de Liaison des Anciens de l'Athénée», pour ne citer que ces points du programme d'action.

Le nouveau conseil d'administration 2007/2008

Au terme des festivités du 25e anniversaire, le Dr Joseph Mersch, président de longue date, a remis le flambeau à Marc Hoffmann lors de l'assemblée générale 2008 au Restaurant Speltz à Luxembourg.
Actuellement, le conseil d'administration de l'«Association des Anciens de l'Athénée» est, dans sa composition actuelle, le meilleur garant de la poursuite des multiples initiatives au profit de ses nombreux membres et de l'Athénée: président d'honneur et vice-président: Dr Joseph Mersch; président : Marc Hoffmann; vice-président: Marcel Haas; secrétaire: Gilbert Maurer; trésorier: Jos. Faber; directeur de l'Athénée: Jos. Salentiny; délégué des professeurs: Sylvère Sylvestrie; conseiller: Emile Haag; assesseurs: Carlo Ackermann, Claude Feyereisen, André Glodt, Norbert Gruber, Jean Koepfler, Roger Petry, Martine Mergen, Claude Wassenich et Roby Zenner.

Roby ZENNER [extrait publié dans les **annALes** 2007-2008]

Emile Haag, Henri Folmer, Jos Salentiny

Fautes et peines

De la difficulté d'être juge

Wer nie sein Brot mit Tränen aß …

Wer nie die kummervollen Nächte
Auf seinem Bette weinend saß,
Der kennt euch nicht,
Ihr himmlischen Mächte

Ihr führt ins Leben uns hinein,
Ihr lasst den Armen schuldig werden,
Dann überlasst ihr ihn der Pein
Denn alle Schuld rächt sich auf Erden
(Goethe, Lied des Harfenspielers)

Le crime, en l'occurence le viol anal d'une fillette de treize ans (fût-ce avec une âme encore martyrisée par l'assassinat de sa femme Sharon Tate enceinte de ses œuvres et portant son enfant, et le cerveau embrumé par l'alcool et d'autres drogues), crime qui fut apparemment requalifié de manière lénifiante, en échange d'un aveu, en détournement sexuel d'adolescente, avait valu aux EU au cinéaste de talent qu'est Roman Polanski une inculpation entraînant une peine beaucoup moins lourde que celle de viol de mineure. Or le cinéaste n'a pas honoré cette transaction, mais a pris la fuite en Europe, continent sur lequel malgré un mandat d'arrêt international et malgré une autre tentative de viol cette fois-ci sur Nastassja Kinski, âgée de 15 ans lors du tournage de Tess, il n'a jamais été inquiété jusqu'il y a quelques jours, aussi extravagant que cela paraisse.

La fuite du cinéaste devant les foudres de la justice américaine me rappelle un autre fuyard, livré d'abord par les EU à Israël, qui y fut disculpé, puis extradé suite à l'apparition de nouveaux éléments à charge, depuis le Canada en Allemagne, où il est actuellement en instance de jugement. Cet être d'apparence carré, fruste et brutal, originaire lui aussi d'un pays de l'est occupé, et enrôlé dans les auxiliaires nazis, cogneur jusqu'à ce que mort s'en suive de dizaines (centaines ?! a-t-on même pu lire çà et là) de prisonniers des camps de concentration, mais rusé et jouant avec brio des atteintes du grand âge en mettant en scène son délabrement physique et mental, réel ou feint, ou les deux, selon les moments, s'appelle John Demjanjuk.

Devant la mobilisation en faveur du premier de certains membres des classes intellectuelle, artistique et politique (deux ministres français, voire deux présidents européens ?), mobilisation que je trouve profondément choquante, tous les grands-parents de petites-filles de treize ans seront d'accord avec moi, alors qu'on n'est pas du tout enclin, mais alors personne, à éprouver le moindre sentiment de compassion pour le second, on se pose évidemment au fond de soi-même la question de savoir si le crime du tueur de masse rustaud et primaire pèse plus lourd que le crime itératif de violeur du clerc, donc d'une «learned person» comme diraient les Anglais, le crime d'artiste en quelque sorte d'un intellectuel raffiné, sensible et diffé-rencié, question à laquelle je me sens évidemment incapable de répondre de façon tranchée. Le vieux praticien que je suis connaît certes la faillibilité des hommes, y compris la sienne propre, mais je n'oserais jamais faire le procès d'une personne de manière définitivement arrêtée.

Mais ne devrions-nous pas quand même au moins considérer que justice n'est pas faite aussi longtemps que les instances judiciaires régulières, fussent-elles américaines, ne se seront pas prononcées, et que personne n'a le droit, surtout en ces temps de confusion des pouvoirs et des valeurs, d'intervenir pour tenter d'en entraver le cours normal? Cela même si la résiliente victime du cinéaste a été «dédommagée» matériellement, alors que les victimes du gardien auxiliaire des ϟϟ ont eu le fil de leurs vies coupé sans aucune possibilité pour leur assassin d'un quelconque «rachat» matériel. Quant à son rachat moral, il a peu de temps devant lui ! La traque et les ennuis judiciaires à vie de ces deux personnages peuvent-ils être considérés comme une expiation suffisante ? Peut-être, mais néanmoins ne devraient-ils pas passer devant un juge l'un comme l'autre? Le médecin allemand des camps, relaxé récemment par la justice italienne, lui aussi à un âge avancé et pour cause d'Alzheimer, a certes quitté la prison sans être condamné et est parti terminer ses jours dans une institution, mais au moins a-t-il été déféré devant un juge régulier, malgré le droit à l'oubli que certains invoquent pour des faits qui se sont passés il y a très longtemps, et dont découle d'ailleurs le concept de prescription (qui n'a pas cependant cours en cas de crimes contre l'humanité).

Or ne l'oublions pas, ce sont les juges qui sont là pour rendre la justice lorsque cela est possible, ou pour décider s'il y a lieu, ou plus lieu, de poursuivre, et non pas le personnel politique, lequel devrait avoir la décence de s'abstenir de prendre position. Car le bonus pour les personnalités médiatiques ne doit pas exister et constitue à mon sens un fait proprement scandaleux, la justice devant être la même pour tout le monde.

Autre question qui se pose en ce moment-même au Grand Duché à propos du grave accident ferroviaire ayant entraîné plusieurs morts d'hommes: une personne particulièrement en charge de la sécurité des voyageurs, un

aiguilleur, peut et doit-elle, conformément à notre code pénal, être sanctionnée plus lourdement qu'une personne exempte de cette qualité ? Et notre code pénal doit-il être réformé ? J'attends le verdict de la Cour Constitutionnelle avec intérêt et curiosité. En cas de réponse positive l'affaire aboutira vraisemblablement devant la Cour de Strasbourg. Affaire absolument à suivre!

Dans la foulée, une question qui m'a toujours turlupiné : je n'ai jamais considéré qu'une alcoolémie élevée chez un conducteur ayant provoqué un grave accident de la route constituait une circonstance atténuante, alors que dans la pratique judiciaire tel a été le cas pendant longtemps, également dans notre pays. J'ignore si un renversement de la jurisprudence est réellement amorcé dans ce domaine, mais je considérerais personnellement l'alcool au volant plutôt comme une circonstance aggravante, et beaucoup de personnes partagent cette opinion.

Que penser finalement de ces histoires vécues de crime et non-châtiment, au moins temporaire ? Au risque de passer pour un partisan du « réarmement moral », que je ne suis certainement pas, je dirai d'abord, avec Sainte Thérèse d'Avila, que « nous autres humains souvent ne savons pas ce que nous voulons et nous éloignons infiniment de ce que nous désirons réellement ». Je refais évidemment allusion à notre faillibilité. Ensuite que je considère le métier de juge comme le métier le plus difficile au monde. Car le juge, bien que la grande majorité de la profession ait un excellent sens de l'équité, est obligé d'appliquer une sorte de tarif fixé par le code, et ce tarif ne donne la plupart du temps satisfaction ni aux coupables ni aux victimes. D'où la croyance assez répandue qu'il n'y a pas de justice. Or en matière de crime le passage devant le juge me paraît absolument indispensable.

Il m'arrive par conséquent de me réciter le texte de Goethe repris ci-dessus, afin de me rendre plus supportables les crimes de nos congénères, crimes dans lesquels nous sommes tous quelque part mystérieusement impliqués, car selon le vieux dicton allemand il est bien connu qu'aucune feuille de l'arbre ne se fane sans la silencieuse complicité de toutes les autres. Et je me permettrai de conseiller aux enseignants, du technique comme du classique, de faire connaître à leurs élèves (en le leur faisant apprendre par cœur, ce qui apparemment n'est pas tendance) ce vieux texte du grand bonhomme de Weimar, poignant au point qu'il stimulera leur sentiment de compassion et les incitera aussi à développer leurs capacités de pardon, tout en ne niant pas les valeurs qui constituent le soubassement de la notion de faute. Ils apprendront ainsi qu'une morale existe, de même que c'est une question de volonté de ne pas foncer dans la vie tête baissée pour faire n'importe quoi, sans égards pour l'intégrité de personne.

Nicolas Hoffmann

Complément à l'article «Euthanasie et suicide assisté considérés sous l'angle de la palliation» du même auteur dans notre bulletin n°32:

Note de la rédaction:

La première mouture de cet article a été rédigée il y a un peu plus de trois ans. Or la loi dont il est question, est en vigueur depuis deux ans, et la Commission Nationale de Contrôle en a soigneusement examiné le premier exercice. Elle n'a constaté aucun abus ni dérapage, mais surtout qu'aucun tourisme euthanasique n'a été généré par elle, ce que certains avaient craint. Les stipulations de la loi sont en effet tellement strictes et précises qu'elles rendent ce genre de tourisme impossible. De fait il y a eu un très petit nombre d'euthanasies jusqu'ici.

Pour ce qui est du fossé ou de la divergence philosophique évoqués ci-dessus, ils semblent aussi en train sinon de se combler au moins de s'apaiser, encore qu'en réalité ils ont toujours été plus tranchés du côté des idéologues purs que des praticiens du terrain.

Une miette d'histoire de la médecine (luxembourgeoise)

Dans les années 70 du siècle précédent, les responsables des caisses qui judicieusement s'appelaient encore «de maladie», avaient inventé le concept de «cas d'hébergement» qu'ils maniaient comme une massue quand cela leur chantait, pour refuser de prendre en charge les frais causés par des hospitalisations prolongées.

Responsable, à l'époque, d'un service de gériatrie, je fus prié par ses administrateurs de leur expliquer ce qu'il fallait entendre par «cas d'hébergement». On lira ci-après ma réponse, datant de 1975.

Ma réponse à cette question est tout simplement que j'ignore la définition de l'expression «cas d'hébergement» appliquée à certains malades hospitalisés. Que ceux qui l'ont tenue sur les fonts baptismaux et qui l'emploient, la définissent: ce n'est pas mon cas. Jamais, au cours de ma formation universitaire ou postuniversitaire, on ne me l'a enseignée. Nous connaissons des maladies aiguës et des maladies chroniques, mais pas de «cas d'hébergement». En aucune hypothèse, il ne s'agit là d'une notion médicale.

Scrutons-en cependant brièvement les deux composantes.

Pour ce qui est de «cas», je m'insurge contre le manque de respect inhérent à ce vocable à l'égard des malades visés. Pourquoi ceux-ci, lorsque leur maladie prend un certain caractère (lequel?), deviendraient-ils officiellement des «cas»?

D'après LE PETIT ROBERT, hébergement veut dire «action de loger», et loger signifie «établir dans une maison, de manière temporaire ou durable». Toute hospitalisation comporte donc un volet hébergement, outre le volet proprement médical.

Voudrait-on insinuer que les prétendus «cas d'hébergement» sont des malades sans intérêt à abandonner désormais à leur sort, physiquement et psychologiquement, des laissés-pour-compte à mettre au rancart de la médecine, celle-ci étant cependant, pratiquement sans restrictions et dans ses expressions les plus luxueuses, à la portée de tout citoyen resplendissant de santé? Je ne connais pas de catégorie de malades auxquels je consentirais à infliger ce sort cruel, indigne de notre société pléthorique.

Ayant, comme tout un chacun, mes moments de naïveté, j'ai demandé à des utilisateurs de cette expression de bien vouloir éclairer ma lanterne. Les réponses ont généralement été vagues, imprécises.

Une fois, on m'a dit qu'on désignait ainsi des malades dont l'affection n'était plus susceptible d'être améliorée par le traitement.

Façon de voir dont l'inconsistance est vite dévoilée. Tels cancers irrémédiables ne peuvent-ils provoquer des douleurs suraiguës, des insuffisances respiratoires graves, des états fébriles, des troubles métaboliques variés, des fractures, des épanchements pleuraux ou péritonéaux, etc.? Tels hémiplégiques dont l'affection principale ne peut plus être influencée, ne sont-ils pas à la merci de troubles de la

déglutition nécessitant l'alimentation parentérale ou par sonde, d'états infectieux urinaires ou autres, d'escarres, de thromboses veineuses, d'embolies, etc.? Ces complications peuvent souvent être prévenues («médecine préventive» tellement à la mode – mais dont les bien portants s'arrogeraient apparemment volontiers l'exclusivité!), ou guéries par une médecine qualifiée et active, inapplicable au domicile du malade.

A condition qu'elle refuse de considérer un malade comme un «cas» et de voir dans l'«hébergement» sa récompense suprême et ultime de la part de la société impatiente de le balancer par-dessus bord ...

«Cas d'hébergement» – une notion, donc, qui n'a pas de sens en médecine. Si on veut lui conférer à ou à tout concept analogue de préférence formulé avec plus de décence un contenu administratif, la question relève du dialogue entre la Sécurité Sociale et les représentants désignés du corps médical. Autant dire que je ne suis pas mandaté pour en traiter ici.

Voilà donc un de ces à-côtés inattendus auxquels, dans une profession, on peut se voir confronté ... Dans sa façon de venir en aide aux malades chroniques, la société a heureusement fait du chemin depuis.

Raymond Schaus

Au rendez-vous de la 1ère 1953-54
Jean-Pierre Keiser, Ernest Rauchs, Alfred Kremer, Marcel Morheng, Fernand Rasquin, René Zimmer, Nico Reiff, Léon Flammang, Jean Felten, Jean-Pierre Campill, Marcel Scholtes, John Muller, Georges Hengen,

Direkter Jos Reckinger

vum Stater Convict

De Roger Reckinger ass de Nevi vun dem «Bouletts-Aalen», dem Joé alias dem Direkter Jos Reckinger vun dem Stater Convict Episcopal. A sengen Erënnerongen, mam Ënnertitel «E Wëlzer Bouf erënnert sech», schreift en: «Geschwë se keng Zeien aus där Zäit méi do.» An duerfir huet hien och opgeschriwwen wat en deemools erlieft huet.

Ufänke wëlle mir mat der Vakanz mam Monni Joseph an Éisträisch wou en seng éischt Kontakter mat de Nazien erlieft. Am nächste Bulletin sprange mer an déi Zäit wou en an de Stater Kolléisch geet an an der Boulett ënner Dach kënnt bei sengem Monni Jos.

E grousse Merci un den Här Roger Reckinger dass mir aus sengem Buch verschidden Auszich däerfen iwwerhuelen!

[…] Et war am Fréijoer 1938. Ech war am zweete Schouljoer beim Här Even. De Monni Joseph - hie war Direkter vum Konvikt an der Stad - war bei äis op Besuch. Mäi Papp hat mat him Rieds iwwer Politik. D'Preise waren e puer Woche virdrun an Éisträich agefall an haten d'Land annektéiert. Mäi Papp frot de Monni: „Gees de dann elo eewer nach doar an d'Vakanz?" De Monni war 1915, wéi d'Italiéiner mat den Éisträicher Krich ugefaang haten, mat sengem ganze Seminär, dem Collegium Germanicum-Hungaricum, vu Roum op Innsbruck ausgewise ginn, an zenterhier hat hie gutt Relatioune mat ville Leit vun do, an et huet him do esou gutt gefall, datt hien all Vakanz am Volderwildbad no bei Innsbruck verbruecht huet.

„Ech hoa mich zou Innsbruck ëmfrot. Si soen, d'Preise wire ganz korrekt an d'Kirich hätt nick ënner dem nationalsozialistische Regime ze legden. Ech reskéieren et. Wann et mer nick méi geet, kann ech jo emmer nach erëmkommen a mer eng anner Vakanzeplaz sichen. Ma ech hoan en annere Problem: Ech hoa kee Massendinger. Kann äre Roger nick matgoen?" Mäi Papp dréint sech zou mir a seet: „Gings de mat dem Monni Joseph an Tiroul an d'Vakanz?" An de Monni leet

eng Schepp no: „Et kast däi Papp näischt, ma du muss bis dohënn déi laténgesch Äntwerte von de Massgebeeder auswennig wossen! Wanns de déi nick weess, kann ich dich nick mathoolen." Ech hu mech net laang beduecht a sot, ech géing mat. Vun do un hunn ech all Dag e puer Minutten d'Gebieder geléiert.

De groussen Dag vun der Rees koum erbäi. Ech war fierchterlech opgereegt, well bis dohi war ech nach ni sou wäit gereest. Am Nomëtteg si mer an d'Stad gefuer. Géint Hallefnuecht goufe mer mam Taxi op d'Gare geféiert an hunn äis am Schnellzuch fir op Basel installéiert. Den Zuch ass duerch d'Nuecht gerullt, a wéi et hell gouf ware mer zu Basel. Do si mer an de Schnellzuch fir op Innsbruck geklommen. No gutt zwou Stonne koume mer op Buchs. D'Schwäizer Douaniere koume kontrolléieren. Den Zuch huet éiweg laang gehalen. No an no sinn d'Leit all ongedëlleg ginn a si hunn d'Schaffnere gefrot, wat da lass wir. De Monni och. Hie krut gesot, déi Säit der Grenz géifen déi nei Häre zënter dem Anschluss dacks esou e Gedeessems opféieren, datt d'Zich Verspéidung kréigen. Wéi mer endlech erem gefuer sinn, huet den Zuch guer keng Vitesse opgehollt. Gläich drop hu mer zu Feldkirch an Éisträich erem stallgehalen. Un der Gare hunge laang Fendelen, rout a wäiss mat engem schwaarzen Hakekräiz an der Mëtt. An iwwerall Plakaten a Schëlter mat „Heim ins Reich". An Uniformëierter an allerhand verschiddenen Uniformen a mat héije Kapen a mat Brassarde mat engem Hakekräiz. Dat waren also déi nei Häre vun Éisträich zënter dem Anschluss. Wéi meng Vakanz geplangt gi war, war doheem jo scho Rieds gaange vum Anschluss. Ma sou kleng an onbeléiert wéi ech deemools war, ass et mech du schonn agaange, wéi en onofhängegt Land sou ouni Schlag a Stouss op eemol vun engem béisen Noper mat Haut an Hoer verschléckt kéint ginn a vun der Landkaart verschwanne kéint. An deene Méint duerno, wéi heiheem d'Gefor vun enger preisescher Invasioun ëmmer méi grouss gouf an d'Leit ëmmer méi dervu geschwat hunn, konnt ech mer schonn e bësse méi däitlech wéi meng Schoulkomrode virstelle, wat op eis Heemecht géif duerkommen, wann d'Preisen äis géifen iwwerfalen, sou wéi se d'Éisträicher 1938 am Fréijoer agestach haten.

Bestänneg sinn der duerch den Zuch gaangen an hu kontrolléiert. Där vun der Bunn fir d'Billjeeen, anerer a schwaarzen an a groen Uniformen fir d'Pabeieren an d'Gepäck. All waren se ganz kuerz gebonnen, hunn den Aarm an d'Luucht gestreckt an haart Heil Hitler gejaut, hunn nemmen dat néidegst gesot a ganz kuerz an zackeg geschwat, ma si sinn net aus der Roll gefall, et konnt een net soen, si wiren net hëfferlech gewiescht. Och a gielen Uniformen mat engen roude Brassard mat schwaarzem Hakekräiz sinn der dorëmmer gelaf an hunn sech wichteg gemaacht. De Monni war déi ganz Zäit wéi verstengert an huet kee Maufel gesot. Wéi den Zuch endlech erëm gefuer as, huet en d'Sprooch erëmfonnt: „'t muss ee soen, si waren eewer korrekt." Hien hat gefaart, als Geeschtleche géifen si hien extra schikanéieren. Ma si wäerten Uerder gehat hunn, och déi net ze vergraule wann se auslännesch Devise géife bréngen. Op der nächster Statioun, zu Bludenz am Vorarlberg, huet ee vu lauter Hakekräizfendelen d'Gare bal net méi gesinn. Do war den Anschluss nach vill méi opfälleg wéi zu Feldkirch. Iwwerall Plakater a Schelter mat Spréch wéi «Ein Volk, ein Reich, ein Führer oder Heim ins Reich.» De Monni sot: „Hei ass eng von deenen éisträichische Steed, wou d'Nazie scho viroam Anschluss déi meesten Oanhänger haten."

No Bludenz ass den Zuch net séier gefuer, well et ass géi de Bierg aus gaangen op den Arlberg erop. Op eemol huet d'Lokomotiv laang gepaff. „Lo komme mer an den Arlbergtunnel", sot de Monni, „deen ass de längsten, an da se mer an Tiroul." Den Tunnel krut a krut keen Enn, den Zuch huet lues a lues Vitesse opgeholl an et huet eng Éiwegkeet gedauert bis et erem hell gouf. Wéi mer eraus waren, war d'Landschaft anescht. Den Zuch ass elo séier gerullt. Mir hunn nach een oder zweemol kuurz gehalen, an du si mer endlech zu Innsbruck an d'Gare eragefuer. De Monni huet zur Fenster eraus e Porteur erbäigewénkt. Deen huet d'Walisse gedroen, a mir sinn an d'Gebai eragaangen. Mir koumen an eng riiseg, héich, véiereckeg Hal mat enger Kuppel als Daach. Déi véier Wänn ware mat rouden Hakekräizfendele quasi zoutapisséiert, déi vum Plafong erof bis bal op de Buedem hungen. Et ass een sech ganz kleng an aremséileg virkomm. An dat sollt jo wuel och de Message sinn. Jidderee sollt gesinn a wessen a féilen, datt dem neie Großdeutsche Reich kee Widderstand ze doe wir. D'Schuddere si mer de Réck erof gelaf. Déi aggressiv roud Faarw mat deenen onheemlechen Hakekräizer war sou ongemittlech. Wat war eise rout-wäiss-bloe Letzebuerger Fendel dogéint dach schéin a frendlech! Ech war frou wéi mer an de Bahnhofsgasthof eragebéit sinn. Well et war géint Metteg an Zäit fir eppes ennert d'Knepp ze kréien.

Nom Iesse krute mer en Zuch fir déi lescht Etapp. Et war kee sou e schéine Schnellzuch méi wéi déi zwéi virdrunn, nemmen e Bummelzuch, deen op all Statioun gehalen huet. Ma dat war net schlemm, well op der dretter Statioun si mer schonn erausgeklomm. Mir waren op der Statioun Baumkirchen-Volders. Mir hunn eis Walissen op der Gare geloss a sinn zu Fouss de Feldwee bis op Volders getreppelt. Wéi mer an d'Strooss eragebéit sinn, louch gläich um Eck de Gleinserwirt. Do si mer eragaangen, an de Monni, deen se vu ville Kéiere virdru scho gutt kannt hunn, gouf häerzlech empfaangen. Ech hu vun deem wat geschwat gouf kee Wuert verstan, an ech war doriwwer ganz verwonnert. Et hat dach geheescht, do géifen se Däitsch schwätzen.

De Kutscher koum äis bei den Gleinserwirt sichen. Fir d'éischt krut en nach e Patt spendéiert, an du si mer opgesiess. Eis Walisse ware schonn opgelueden. De Kutscher war scho bei Joren, ma dat huet hien net ofgehale fir mat Schwonk op de Bock ze klammen. Hien huet eng Kéier mat der Baatsch geknaalt an d'Päerd ass gläich iwwer d'Strooss an e Säitewee agebéit. De Kutscher huet hat gewäerde gelooss, hat wousst de Wee. Mir sinn eng Duerfstrooss passéiert. Direkt no deene leschten Haiser gung et de Bierg aus, laanscht e puer Wisen, déi méi a méi géi lénks vum Wee louchen. A geschwö koume mer an de Bösch. De Wee gouf nach méi schmuel a méi knubbeleg. Bei mir koum lues de Sandmännchen. Ech hat nuets net vill geschlof, an de ganzen Dag iwwer waren däermoosse vill Andréck iwwer mech eragebrach! Et ass mer virkomm, ech hätt an engem Dag méi Neies gesinn an erliewt ewéi a mengem ganze Liewe virdrun.

No enger gudder Stonn ware mer endlech do. Mir goufen häerzlech begréisst, an et ass mer opgefall, datt och vill Kanner do waren. Mir kruten eis Zëmmere gewisen. Ech hu meng Saachen aus der Waliss an de Schaf getässelt, an du sinn ech erëm erof gaange fir bei déi nei Spillkomeroden ze kommen, déi schonn op mech gewaart hunn. Nodeems mer äis e bësse beschnoffelt haten, hunn se mech gefrot,

wat ech da géif schwätzen. Ech hunn hinne gesot, ech géif an der Schoul Däitsch léieren. Ma si géife jo och Däitsch schwätzen. Ech sot, ech géif s'awer bal net verstoen. „Du red'st halt nach der Schrift!" Rëm eppes bäigeléiert: Däitsch ass nach laang net Däitsch! A wéi dat esou bei Kanner ass (an och bei grousse Leit!), et wollt ee méi dichteg si wéi deen aneren. No an no si mer méi kenneg matenee ginn an hu vill gespillt. Déi elle Fendelen an Hakekräizer ware séier vergiess.

D'Zäit ass mer ni laang ginn an déi sechs Woche ware wéi de Blötz eriwwer. Et huet geheescht d'Walissen erëm ze pake fir heem ze fueren. Wéi mer äddi gesot hun, huet d'Madamm Fink mech gefrot, ob ech da frou wir fir heem ze goen, ech hätt dach sécher och verlaangert. Du ass et mer eréischt bäigefall datt ech déi ganz Zäit net un heem geduecht hat. Ech hat einfach keng Zäit gehat. Ob ech dann erëm kéim? „Op alle Fall", sot ech. Deemools huet jo keen eng Ahnung gehat, wat fir schwéier Zäiten geschwënn drop op äis duer kéimen.

Mir sinn erëm fréi muerges mat der Kutsch an den Dall gefuer an hunn déiselwecht Rees wéi viru sechs Wochen am emgedréinte Sënn nach eng Kéier gemaacht. Ma déi Kéier hunn ech net méi sou vill misse kucke, well ech dat jo alles scho gesinn hat. Ënnerwee sinn äis natierlech déi vill Hakekräizer a preisesch Propagandaspréch erem opgefall. An deene scheine sechs Woche wäit ewech vun all Politik an Dagesgespréicher hat ee ganz vergiess, datt d'Preise lo an Eisträich Meeschter wiren. Wéi mer zu Buchs an der Schwäiz ukoumen, hu mer opgeotemt, wéi dee moraleschen Drock an dat ongutt Gefill an déi Aangscht, et kennt Letzebuerg eng Kéier grad esou goen, no an no erëm vun äis gewach sinn. Wéi gutt ech mer alles gemierkt hat, hunn ech elo réischt gemierkt, wéi ech no siechzeg Joer déi ganz Episod néiergeschriwwen hunn.

Roger Reckinger [Ziel äis nach aus em Krich!]

Volders (Inntal/Tirol) besteht aus der Siedlung im Talboden und den Ortsteilen Großvolderberg und Kleinvolderberg im Voldertal.
Volders ist 15 Kilometer von der Landeshauptstadt Innsbruck entfernt.

[…]

Unser Lateinlehrer hatte grüne Augen. Die phosphoreszierten wie unsere Verdunklungsanstecknadeln, wenn er unzufrieden mit unseren Leistungen war. Er war ein Luxemburger. Wieso es ihn in unsere Stadt verschlagen hatte, weiß ich nicht zu sagen: Vermutlich gehörte er zu den Jahrgängen, die in Luxemburg nicht eingezogen wurden, und da bei uns nach und nach alle Lehrer, außer dem schielenden Herrn Doktor, zu den Soldaten mussten, holten sich die Nazis ihre Lehrer da, wo noch welche übrig waren.

Amo, amas, amat, das machte noch Spaß, auch morituri te salutant war nicht schwer zu behalten. Die Jungen änderten es um in fumatori te salutant, wenn sie sich in den Schulklos zum heimlichen Zigarettenrauchen trafen. Die Zigaretten, die es nur auf Raucherkarten gab, klauten sie bei ihren Vätern. In den Ecksteinzigarettenpäckchen waren Bilder von berühmten U-Bootfahrern oder Piloten. Die sammelten sie, und wenn sie eine vollständige Serie beisammen hatten, kriegten sie in den Tabakläden ein Einklebealbum „für umsonst". Die rhombenförmigen Salmiakpastillen, die es in der Apotheke zu kaufen gab, klebten sie sich auf den Handrücken und leckten daran, bis sie schäumten. Das reinigte den Atem für den Fall, dass ein Erziehungsberechtigter sagte: „Hauch mal!"

Als die vielen unregelmäßigen Verben drankamen, machte die Lateinstunde keinen Spaß mehr. Lieber trieb ich mich nachmittags in der Stadt herum oder las die Bücher aus dem väterlichen Bücherschrank meiner Freundin Marta-ohne-ha, und so verlor ich in Latein bald den Boden unter den Füßen. Einmal, während einer für die Versetzung wichtigen Klassenarbeit, ertappte der Lateinlehrer mich beim Spickzettelsortieren. Für die Anfertigung dieser Spickzettel hatte ich einen ganzen Sonntag gebraucht, Stunden, in denen ich das Pensum ebenso gut hätte lernen können.

Doch merkwürdigerweise veranstaltete der Lehrer kein großes Theater, sondern ließ die Sache ohne ein Wort auf sich beruhen. Nach der Prüfung, die ich ohne die konfiszierten Zettel mehr schlecht als recht zu Papier gebracht hatte, nahm er mich allerdings beiseite. Mit Verschwörermiene, so schien es mir, sagte er: „Diesmal gebe ich dir noch eine Drei minus, aber nicht, weil du sie verdient hast, sondern weil ich weiß, dass du im Lehrkörper nicht nur Freunde hast." Nun ja, ich konnte auch nicht alle Körperteile dieses Lehrkörpers leiden und der Lateinlehrer als guter Luxemburger offensichtlich ebenfalls nicht. Aus lauter Dankbarkeit wurde ich eine der fleißigsten Lateinschülerinnen meiner Klasse. Unser Lateinlehrer war nicht nur ein guter Luxemburger, sondern obendrein ein ausgezeichneter Pädagoge.

Aus «Balladesk» von Erna Funck [OP DER LAY 2005]

Dieser Lateinlehrer war vom 1. Mai bis zum 10. September nach St. Vith abkommandiert worden. Im Erlass des Gauleiters Simon wurde diese Abordnung als von «politischer Natur» aufgeführt; dazu mußte der so Abbestellte sich regelmäßig im Bürgermeisteramt melden.

Um diese Zeit war St. Vith schon überbevölkert von bombengeschädigten Leuten aus dem Ruhrgebiet, und so war ein Zimmer im Hotel Genten die einzige Einquartiermöglichkeit. Es logierte dort übrigens auch Notar Nicolas Delvaux aus Diekirch, den die Nazis zur Forst-Arbeit in den Wäldern um St. Vith verdonnert hatten.

Erste Auswirkungen des Krieges erlitt St. Vith am 9. August 1944, als die Kirche und der Bahnhof von Bomben zerstört wurden und es auch blieben. Die Bahngleise hingegen wurden direkt wieder repariert von den Deutschen.

Da die Amerikaner immer näher heran rückten, wurde am 3. September der Befehl zur Evakuierung der Ortschaft ausgegeben. Der deutsche Teil der Bevölkerung hatte sich schon seit etlichen Tagen abgesetzt; die meisten der noch verbliebenen Einwohner kamen der Aufforderung nach und verließen die Stadt schweren Herzens in Richtung Hannoversch-Münden und Dransfeld.

Einer von ihnen, Jos Goedert, so hieß nämlich dieser Lehrer, wollte aber nicht «Heim ins Reich», sondern in Richtung Süden. Am 10. September bestieg er den Zug nach Ulflingen, der dann auch, nach vielem Hin und Her, sich endlich in Bewegung setzte. Es war der letzte Zug, der aus St. Vith kommend in Ulflingen ankam.

Jos Goedert konnte leider nicht mehr alle Marken in St. Vith umsetzen !!

In Luxemburg aber war der Bahnbetrieb bereits eingestellt; es fuhren keine Züge mehr.

Also blieb Jos Goedert nichts anderes übrig als auf Schusters Rappen den Weg nach Luxemburg-Stadt einzuschlagen. Über die Hosingerstrasse ging es nach Diekirch, um weiter zum Prinzenring in der Stadt zu gelangen.

Dort aber fand er seine Familie nicht vor; seine Frau war mit dem Töchterchen zur Familie nach Boursdorf gezogen. Also machte Jos Goedert sich wieder zu Fuss auf den Weg dorthin.

Zeit seines langen Lebens ist Jos Goedert ein ferventer Fussgänger geblieben: mit der Mappe in der Hand gehörte er zum Stadtbild.

Eine Episode während dieses Marsches: ein Auto, gesteuert von einem jungen Mann, blieb irgendwo auf der Strasse neben ihm stehen, dessen Mitfahrer fragte aus dem offenen Fenster, wohin die Reise nun ginge. Die Antwort des Professors schien ihnen passend und so luden sie ihn ein, zu ihnen in den Wagen zu steigen, da sie dieselbe Strecke abfahren würden! Jos Goedert setzte sich auf den noch freien Hintersitz neben einen dritten jungen Mann. Den ganzen Weg über wurde kein einziges Wort gesprochen; es herrschte eine unheimliche, eine gedrückte Stimmung im Wagen. Als das Auto dann anhielt, ging es wieder zu Fuss weiter nach einem kurzen Merci. Rätselhaft blieb, wieso und warum er mitgenommen wurde. Da er unter anderem auch im Diekircher Lyzeum als Professor tätig war, könnten es frühere Schüler gewesen sein, die nun als Mitglieder der Miliz auftraten.

[maugi]

Eloge de la lecture

"Augen , meine lieben Fensterlein"

Gottfried Keller.

Heureuses les personnes qui gardent longtemps, jusqu'au grand âge, le contrôle de leurs yeux, ces yeux si joliment définis par Gottfried Keller et qui peuvent dès lors s'abandonner au plaisir de la lecture et aux jeux de l'imagination !

Nous citerons à ce sujet les commentaires de diverses personnalités marquantes :

- «C'est la meilleure munition que j'ai trouvée à mon humain voyage.»
  Montaigne. 16e siècle «Essais»
- «J'ai cherché le repos partout et je l'ai trouvé dans un petit coin avec un livre.»

St. François de Sales, dans un passage de son «Introduction à la vie dévote.» (1609)

- «Quand tous les plaisirs passent, celui de lire reste.»
  Voltaire.
- «Je me félicite toujours plus du hasard qui nous a portés à aimer la lecture.... C'est un magasin de bonheur toujours sûr et que les hommes ne peuvent nous ravir.»
  Henri Beyle (Stendhal) dans une lettre à sa sœur Pauline 1810
- «La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté.»
  François Mauriac Extrait du journal <Le Figaro littéraire>
- «Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe.»
  Jules Renard Extrait de son Journal 1894–1904
- «Il semble que le goût des livres croisse avec l'intelligence.»
  de Marcel Proust Extrait du <Sur la lecture>
- «Toutes les grandes lectures sont une date dans l'existence. »
  Alphonse de Lamartine Extrait du <Cours familiers de littérature>
- «Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps.»
  Emmanuel Kant
  .
- La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs.
  Descartes
  .
- «Peu lire et penser beaucoup à nos lectures est le moyen de les bien digérer.»
  Jean Jacques Rousseau

J.G., pensionnaire à la Fondation J.-P. Pescatore [2006]

KOLLÉISCHS Jongen am Krich
au quotidien

Kolléischs Jongen am Krich, ou pour nous exprimer d'une façon plus choisie: «De Bello Germanico Calamitoso Athenei Discipuli Meminerunt», a connu un franc succès. Pour ceux qui ne l'ont pas lu, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Sur ses pages jonchées de noms, de faits, d'événements, le livre provoque chez les uns des souvenirs, chez d'autres des émotions le plus souvent dramatiques et tristes, parfois rafraîchissants.

Dans la rubrique: «Elèves fusillés et élèves morts au KZ», page 560, nous trouvons une notice brève: «Massard René, né le 29.1.1923 à Remich, membre de l'Armée Belge, tombé à Champion (Belgique) le 23.6.1944.»

Pour l'année scolaire 1940-1941, l'occupant nazi, en l'occurrence Rust et Lippmann, prévoyait la prise en main, la «germanisation» de la jeunesse luxembourgeoise.

Le directeur Joseph Wagner, de Sing, fut remercié ou plutôt renvoyé. Il fut remplacé par le professeur Damian Kratzenberg, den Dammy, qui sous le poids de sa charge de Landesleiter de la V.D.B. délégua sa mission au Oberstudienrat Hans Seifert, de Siff, de Seechert, - Gaston Schaber dixit, - venant de Coblence.

Tous les samedis en fin de matinée (l'enseignement eut lieu de 8 heures 10 à 13 heures 15) Portiers-Jang ou le Pedell passait dans les salles de classe pour collecter les livres de classe. Le lundi matin, Jang les rapportait consciencieusement. Qu'en faisait Siff pendant le weekend? Ne rentrait-il pas à Coblence pour voir sa famille?

Voilà qu'un lundi matin Siff, fou-furieux, entra en trombe dans la salle de classe de la IV B, Quarta B, dorénavant fünfte Klasse, brandissant le fameux livre de classe, désignant de l'index deux mots écrits sur la page de garde: «Vive Charlotte», hurlant que s'il ne réussissait pas immédiatement à identifier le scripteur, toute la classe … .

Sans grande hésitation, René Massard se leva et confirma que c'était lui qui avait écrit «Vive Charlotte». Il fut renvoyé de l'école illico presto avec la sympathie et le regret de pratiquement tous ses condisciples.

[cf. annexe à l'article]

Dans le même ordre d'idées, une autre histoire assez amusante hante mon esprit. Je ne puis pas ne pas la raconter aux lectrices et aux lecteurs du Bulletin de l'Association des Anciens de l'Athénée.

De temps à autre Madame Jeanne Servais m'honorait de sa confiance en venant consulter. Elle était propriétaire de la Maison Servais à Mersch et y habitait. Plus tard, elle légua sa propriété à la Ville de Mersch et après quelques péripéties, la Maison Servais devint Centre de Littérature. De grâce, chers lecteurs, conservez dans votre esprit et dans vos habitudes le terme de Maison Servais, Madame Jeanne l'a bien mérité.

Elle était une personne assez grande, mince, affublée du nez Servais typique. Patiemment, elle attendait son tour à la salle d'attente, engageant parfois une conversation avec d'autres dames. D'un pas résolu, elle entrait dans mon bureau en criant: «Dokter, hei kënnt d'Jeanne.» «Bonjour, Madame Servais, comment allez-vous?» Elle allait toujours bien! Après un interrogatoire succinct et un examen clinique selon l'usage médical, les conclusions étaient des plus simples.

Chaque fois, avant de partir, Jeanne Servais me gratifiait d'une remarque, d'une réflexion, d'un épisode très bref, comme pour couper cette tension nerveuse extrême, habituelle chez le médecin pendant les consultations. Je lui en savais gré.

J'en viens à notre histoire. C'était au cours de l'été 1940 qu'elle fut convoquée à la Kreisleitung de Mersch. Le Kreisleiter, d'un ton jovial, même paternel, lui expliqua qu'elle portait un nom francophone, «einen welschen Namen», mais que les temps avaient bien évolué, que nous étions à l'aurore d'une époque germanique millénaire, qu'il fallait emboîter le pas au progrès et donc germaniser son nom. «Vous voulez certainement changer votre nom?» demanda le nazi. «Non, Monsieur le Kreisleiter.» «Vous allez réfléchir, considérer nos victoires, la situation, et dans trois mois, vous reviendrez et nous apprécierons votre compréhension. (Einsicht)»

Trois mois plus tard, nouvelle convocation à la Kreisleitung. Le ton du Kreisleiter était devenu un tantinet plus cassant: «Vous avez réfléchi, je pense que vous changerez de nom?» «Oui, Monsieur le Kreisleiter.» J'étais stupéfait, interloqué. «Comment?» dis-je. «Monsieur le Kreisleiter, vous avez changé le nom du boulevard Emmanuel Servais, dédié à mon grand-oncle en Otto von Bismarck-Strasse. A partir d'aujourd'hui je m'appelle Johanna von Bismarck.» «Et le Kreisleiter, Madame Servais?» «Il bondit, hurlant: «Raus hier, raus!!!» «Que fites-vous?» «Du ass d'Jeanne gaangen.» me confia-t-elle calmement. Elle garda sans encombre son nom inscrit en lettres d'or, grâce à sa famille et son grand-oncle dans l'histoire du jeune Grand-Duché.

Avis aux jeunes historiens s'évertuant à interpréter des années qu'ils n'ont pas vécues, que la résistance luxembourgeoise, fille de notre patriotisme, était vivante dès le début de l'occupation nazie. Qu'ils revoient les déductions de leurs doctes cogitations.

Joseph Mersch

Les promenades de l'été :

Patrimoine : la Croix des Maquisards

A mi-chemin de votre parcours, vous pourrez passer devant une petite croix fleurie se dressant en bord du sentier. C'est cet élément de patrimoine qui donne son nom à la promenade des Maquisards.

En effet, installée le 10 novembre 1994, elle commémore le 50ième anniversaire d'un évènement tragique ayant eu lieu à cet endroit lors de la Seconde Guerre mondiale.

Pendant deux mois, du 23 mai au 23 juin 1944, plus d'une vingtaine de jeunes issus des quatre coins de la Belgique, réfractaires au travail obligatoire imposé par la Wehrmacht, ont pris le maquis et ont installé un campement de fortune au lieu-dit «Oudrippé». Leur principale mission de résistants consistait en la collecte de renseignements sur les positions ennemies.

A l'aube du 23 juin 1944, cependant, les troupes allemandes donnent l'assaut sur le maquis. Alertés par la vigilance de leurs sentinelles, la plupart des jeunes résistants parviennent à s'enfuir dans les bois. Malheureusement, les balles allemandes touchent mortellement deux maquisards luxembourgeois, René Massard [*] et Tony Recken, tandis que deux jeunes gens seront capturés, torturés puis fusillés. Il s'agit de Jules Daco, de Champlon, et de Willy Huppermans, de la Calamine.

Cette petite croix commémore le sacrifice de ces «combattants de la liberté ». Elle témoigne également du fait que les bois sis entre Mierchamps et Erneuville ne connurent pas toujours le calme qui les caractérise aujourd'hui.

Extrait du bulletin communal 224 de juin 2011 de la Ville de Tenneville (Belgique).

[*] René Massard, né le 29.01.1924 à Remich, fut conduit clandestinement pendant la nuit du 5 au 6 mai 1944 par le trio de passeurs Kergen-Kremer-Mutsch et en compagnie de 15 autres réfractaires en Belgique.

1892	Strasser	Alexandre	Bonnevoie	Chef des Expéditions
1892	Thiry	Jean-Pierre	Niedercorn	Curé
1892	Thorn	Auguste	Remich	Avocat-avoué
1892	Welbes	Paul	Luxembourg	Directeur de banque
1892	Weis	Jean	Junglinster	Curé
1892	Welschbillig	Guillaume	Esch-sur-Alzette	Pharmacien
1892	Weyrich	Nicolas	Itzig	Curé
1892	Wirtgen	Ferdinand	Olm	Curé
1892	Wolff	Charles	Garnich	Ingénieur
1892	Zettinger	Joseph	Moestroff	Professeur au Séminaire
1893	Baldauff	Ferdinand	Luxembourg	Ingénieur
1893	Hudson	Léon	Luxembourg	Chef degare
1893	Bonn	Benjamin	Luxembourg	avocat-avoué
1893	Bormann	J.B.	Reckange (Mersch)	Curé
1893	Bourg	Georg	Mersch	Médecin
1893	Claas	Joseph	Grevenmacher	Commerçant
1893	Delahaye	Joseph	Luxembourg	Médecin
1893	Faber	Pierre	Schwebsingen	Industriel
1893	Funck	Antoine	Luxembourg	Conseiller de Gouvernement
1893	Goedert	Nicolas	Trintange	Curé
1893	Gratia	Jean-Baptiste	Perlé	Ingénieur
1893	Hansen	Joseph	Steinsel	Professeur
1893	Hartert	Louis	Luxembourg	Ingénieur, directeur
1893	Hemmer	Robert	Steinsel	Vicaire
1893	Herrmann	Théodore	Luxembourg	Médecin
1893	Herzig	Emeric	Luxembourg	Curé
1893	Hohengarten	Bernard	Luxbg	Curé
1893	Jacquemin	Pierre	Consdorf	Prêtre
1893	Kayser	Jean-Pierre	Michelbuch	Curé
1893	Kintgen	François	Luxembourg	Médecin-dentiste

1893	Kintzlé	Jacques	Helmdange	Propriétaire
1893	Massarette	Joseph	Luxembourg	Abbé, publiciste
1893	Mergen	Alphonse	Luxeinbourg	Receveur des Contributions
1893	Muller	Mathias	Bourscheid	Abbé, professeur
1893	Paquet	Alexandre	Useldange	Avocat-avoué
1893	Pesch	François	Mondercange	Agent des assurances
1893	Razen	Emile	Luxembourg	Curé
1893	Reinard	Nicolas	Hollerich	Contrôleur des Douanes
1893	Reuter	Emile	Luxembourg	Ministre État, Président du Gouvernement
1893	Sartor	Pierre	Berbourg	Médecin
1893	Servais	Félix	Mersch	Juge de paix
1893	Scharff	Ferdinand	Luxembourg	Étudiant
1893	Schlammes	Pie	Weiler-la-Tour	Séminariste
1893	Schmit	Alphonse	Luxembourg	Ingénieur
1893	Schmit	Nicolas	Rumelange	Médecin
1893	Stoffels	Jean-Pierre	Hollerich	Chef des Expéditions
1893	Thimmesch	Adam	Rollingen (Mersch)	Ingénieur
1893	Weiwers	Jean	Neudorf	Docteur en chimie industriel
1894	Baden	J.-P.	Grevenmacher	Médecin
1894	Bertemes	Guillaume	Clervaux	Médecin
1894	Braunshausen	Nicolas	Garnich	Professeur
1894	Brück	Paul	Luxembourg	Professeur
1894	Clément	Victor	Luxembourg	Inspecteur des Télégraphes
1894	Conradt	Nicolas	Beyren	Vicaire
1894	Delvaux	François	Weiswampach	Médecin
1894	Feltgen	Ch.	Chavigny (Nancy)	Médecin
1894	Ferron	Eugène	Luxembourg	Capitaine de Gendarmerie
1894	Fischer	Eugène	Luxembourg	Médecin
1894	Franck	Michel	Luxembourg	Capitaine du Corps des Volontaires
1894	Gindorff	Joseph	Luxembourg	Employé de commerce

1894	Gushurst	Philippe	Luxembourg	Curé
1894	Hohengarten	Nie	Luxembourg	Chef bureau au Gouvernement
1894	Kauffmann	Guill.	Bascharage	Professeur au Séminaire
1894	Kaufmann	Jean	Berdorf	Curé
1894	Kayser	Aloyse	Mersch	Chef de gare
1894	Kieffer	Nicolas	Gostingen	Curé
1894	Limpach	Joseph	Luxembourg	Chef des Expéditions
1894	Metzler	Léon	Esch-sur-Alzettel	Docteur en à droit, directeur de la société Arbed.
1894	Metzler	Joseph	Esch-sur-Alzette	Médecin
1894	Modert	Henri	Grevenmacher	Receveur des Contributions
1894	Moutrier	Ferdinand	Esch-sur-Alzette	Médecin
1894	Pundel	Eloi	Wormeldange	Commerçant
1894	Ruppert	Paul	Luxembourg	Avocat-avoué
1894	Schaus	Jean	Folschette	Curé
1894	Schmit	Jean	Dommeldange	Étudiant
1894	Sinner	Nicolas	Longsdorf	Étudiant
1894	Tock	Marcel	Haine Saint-Pierre	Ingénieur, directeur
1894	Tockert	Joseph	Dommeldange	Professeur
1894	Trausch	Dominique	Selscheid	Curé
1894	Wagner	Joseph	Dommeldange	Inspecteur des Contributions
1894	de Ziegler	Albert	Esch-sur-Alzette	Receveur principal des Douanes
1895	Bach	Norbert	Eich	Receveur des Contributions
1895	Biever	Antoine	Kirchberg	Liquidateur
1895	Biever	Victor	Limpertsberg	Médecin
1895	Bisdorff	Nicolas	Beyren	Curé-doyen
1895	Bourg	Charles	Mersch	Médecin-vétérinaire
1895	Brincour	Ernest	Luxembourg	Notaire
1895	Brücher	Auguste	Weiler-la-Tour	Receveur des Contributions
1895	Comes	Isidor	Ehnen	Professeur
1895	Dauphin	Alphonse	Luxembourg	Candidat en siences naturelles

Claude Pescatore

PRÉFACE

Les témoins et victimes ainsi que les historiens de la guerre nous ont certes laissé des écrits volumineux, mais n'ont pas laissé assez de documentation sur le côté mensonger du régime nazi pendant l'occupation. Déjà maintenant, on a l'impression que le voile de l'oubli couvre maints méfaits désastreux commis par des hordes sauvages qui se réclamaient d'être une race d'élite. En outre, il est étrange pour celui qui a vécu cette terrible époque que des gens qui se disent historiens mettent en doute la justesse de la décision de la famille grand-ducale et du gouvernement de quitter le pays lors de l'invasion.

Je ne veux certainement pas contribuer à semer la haine, mais dans les comptes de ma vie, il y a un solde non couvert relatif aux relations avec les Allemands. Ils ont trouvé mes nom et adresse pour m'enrôler à «l'Arbeitsdienst» et consécutivement à la «Wehrmacht» ; ils ont trouvé les noms des nombreux compatriotes qui ont été déportés et ceux des soi-disant «Volksschädlinge», emmenés dans les camps de concentration auxquels peu survécurent.

Ceux qui ont détenu des mandats politiques en Allemagne dans la période suivant immédiatement les hostilités étaient en grande partie des anciens nazis. Leurs successeurs ne niaient pas les atrocités, mais argumentaient que ceux qui les avaient commises étaient décédés.

Mes propos ne seront pas ceux d'un historien amateur étant donné que pour la plus grande partie des événements mes notes personnelles sont insuffisantes. Je dois donc me contenter de puiser dans ma mémoire, dont certaines choses ont disparu, alors que d'autres ont tendance à s'amplifier.

Il me tient à coeur de relater et de mettre dans leur contexte les faits relatifs aux événements tragiques résultant de l'occupation, et surtout de l'annexion de notre patrie par le Grand Reich allemand (Das Großdeutsche Tausendjährige Reich) qui, en fait, avait une durée de vie d'une douzaine d'années.

L'époque militairement paisible, mais économiquement instable des années 20 et 30

Je suis né le 20 mai 1922 à Luxembourg, dans une petite demeure aménagée dans l'écurie d'une maison de maître, où mes ancêtres ont habité durant une certaine époque. Cette maison était située dans la rue «Hossegässel», non loin du Marché aux Poissons et ma mère m'a raconté plus tard que le bourdon de la cathédrale toute proche sonnait à toute volée. Mais elle me rassurait aussi: ce n'était

pas pour annoncer ma naissance, mais pour l'ouverture de l'octave. À l'époque, Luxembourg ne disposait pas d'une maternité, la première ayant été ouverte au Pfaffenthal vers 1925.

Ma jeunesse fut caractérisée par une période de grande austérité. D'ailleurs presque tous les compatriotes, à quelques exceptions près, souffraient des séquelles de la guerre de 14-18 et ensuite de la crise économique mondiale débutant avec le vendredi noir, à savoir le 25 octobre 1929, par le krach de la bourse de New York. Il résulta de cette crise une stagnation quasi totale chez nous, à l'instar des autres pays d'Europe, et même une déflation. Au Luxembourg, où les salaires étaient liés à l'indice des prix, la déflation se répercutait dans la baisse de cet indice, entraînant une diminution des salaires.

Pierre Werner et les frères Pierre, Claude, Jean et Antoine Pescatore (1906)

Je me souviens encore des discussions entre mon père, professeur à l'Institut de Technologie, et mon grand-père, inspecteur des écoles primaires en retraite, sur la baisse des revenus. La situation économique et financière morose se reflétait par un taux de chômage élevé. Cette évolution n'épargna pas les intellectuels et, à titre d'exemple, je tiens à citer l'ARBED qui, pendant près de dix ans, n'a pas engagé de personnel, ni même d'ingénieurs. Quoique les enfants de l'époque ne participaient pas aux discussions fondamentales, je conserve néanmoins le souvenir des discussions de nos aînés sur les dangers du nazisme et du communisme, des régimes aussi néfastes l'un que l'autre ne connaissant ni l'un ni l'autre la dignité humaine.

Une des caractéristiques de cette époque était le pouvoir d'un clergé surpuissant. Il en résultait, entre autres, un dédoublement des associations pour jeunes, les unes se réclamant d'une idéologie de gauche et les autres d'une idéologie catholique.

Vers 1925, notre demeure étant devenue manifestement trop petite, mon père trouva un terrain à bâtir sur la route d'Arlon et y construisit une maison adaptée.

Je fréquentais l'école primaire «Um Piquet» dans la rue Aldringen où se trouve actuellement l'immeuble communal «Centre Hamilius». En 1935, j'entrai au lycée dit «Kolle'sch», ancienne école jésuite à côté de la cathédrale. L'effectif des classes était de 55 en 7e et de 35 en 2e.

Um Piquet

[1936-37 en VI^e B]

Alberty Raymond	Jentgen Jean	Pixius Pierre	Stirn Camille
Becker Jean	Ketter Jos	Rauchs Adolphe	Thoma Raymond
Calteux Arthur	Kommer Nicolas	Ronkar Nicolas	Thommes Pierre
Coner Julien	Kremer Mathias	Schaeger Albert	Tomassini Joseph
Demoulling Lucien	Kummer Robert	Schlinck Jean	Wagener Fernand
Faber Robert	Levy Raymond	Schmit Robert	Walsdorf André
Graff Emile	Medernach Lucien	Scholer François	Weyland Marcel
Harf Fredy	Mines Guy	Schon Fernand	Wies Roger
Hoss Ernest	Moutrier Norbert	Schroeder Jean	Wintringer Jules
Israel Roger	Pescatore Claude	Schuh Theo	Wirth Jean
Jacoby Paul			

Entre 1936 et 1938, la cathédrale fut agrandie du côté du «Kolle'sch» et à cet effet on a démoli l'ancien séminaire, bâtiment adjacent aux bâtisses de Sainte Sophie. En tant que lycéens, nous avons vu les murs tomber, ce qui nous intéressa davantage que les cours.

En 1938, les premiers ministres anglais et français, Chamberlain et Daladier, se rendirent à Berchtesgarden dans le Berghof d'Adolf Hitler. Ils furent fêtés à leur retour en grands héros ayant évité une guerre.

En fait, on a constaté par la suite que leur comportement était celui d'hommes lâches, laissant un temps supplémentaire à Hitler pour s'armer jusqu'aux dents, alors que les alliés n'ont pas su mettre à profit cette période. Ils se sentaient en sécurité derrière la ligne Maginot qui, à l'époque, était réputée imprenable, mais qui avait le défaut de pouvoir être contournée par le Nord, d'autant plus que le long des frontières belges il n'y avait pas de fortifications ni en Belgique, ni en France. La Russie soviétique joua un triste rôle. Une délégation franco-britannique était à Moscou pour négocier un traité de coopération anti-nazi, alors qu'en même temps une délégation nazie négociait avec l'Union soviétique un pacte de non-agression (Nichtangriffspakt) basé sur le partage de la Pologne.

La seconde guerre mondiale éclata le 1er septembre 1939, sur un mensonge des nazis, avec l'invasion de la Pologne. Ces événements, pour tragiques qu'ils étaient, ne nous concernaient pas directement. Cependant, l'antenne de Radio Luxembourg fut fermée la même année sur ordre du Gouvernement en vertu de la neutralité du Luxembourg. De nombreuses personnes qui y travaillaient partirent, dont le chef d'orchestre Henri Pensis qui s'est établi aux USA. De nombreux juifs, fugitifs de l'Allemagne nazie, avaient déjà émigré à cette époque.

L'invasion et ses lourdes conséquences

Le fameux 10 mai 1940 fut un jour néfaste, celui de l'invasion par les troupes nazies. Les Allemands, par l'intermédiaire de leur ambassadeur au Luxembourg, assurèrent à la population qu'ils laisseraient le pays indépendant et, pendant quelques mois, ils ont semblé tenir cette promesse. En août 1940, tout changea avec l'intégration du Luxembourg dans le Gau Moselland où régnait, d'une main de fer, le Gauleiter Gustav Simon, de triste mémoire. Nombreux furent les décrets du sinistre personnage, interdisant l'emploi de la langue française, décrétant l'abolition du franc luxembourgeois, interdisant l'utilisation du drapeau national, ordonnant la «Verdeutschung der Namen», etc. Simon n'avait pas peur du ridicule et alla jusqu'à interdire le béret basque.

Les mesures des Allemands [terme que je préfère à celui de nazi car à l'époque, à de très rares exceptions près, tous les Allemands étaient nazis et inversement; la distinction ne fut faite qu'après guerre pour ménager nos voisins allemands] ne se limitaient pas à celles énumérées ci-dessus: leurs plans visaient à nous incorporer à cent pour cent dans le Reich. Un premier pas fut fait avec l'introduction du Reichsarbeitsdienst et le service militaire obligatoire dans la Wehrmacht.

Le Reichsarbeitsdienst, en abrégé RAD, était un corps paramilitaire que les Allemands avaient mis sur pied pour contourner les stipulations du traité de Versailles. Le service comportait un jour sur deux des exercices militaires, suivis par une journée de travaux «d'intérêt public», concernant principalement des infrastructures d'autoroutes ou, comme dans mon cas, entre autres, des travaux routiers pour l'accès au nouvel aéroport de Frascati près de Metz.

La deuxième étape était l'enrôlement forcé dans la Wehrmacht. De nombreux camarades ont réussi à s'évader et ils furent guidés en France par les mouvements

de résistance, ce qui avait, bien sûr, comme conséquence la déportation de la famille en Silésie [Umsiedlung]. J'étais personnellement membre du LFB [Lêtzeburger Freiheets-Bond] mais, pour ne pas mettre en danger mes frères et sœurs, je ne pouvais pas en profiter pour me soustraire à la Wehrmacht, à l'instar de Jules Kutter qui était membre dans l'armée blanche en Belgique.

Jules Kutter fut dénoncé par un collaborateur luxembourgeois des nazis. Jules avait comme ligne de défense celle de reprocher aux Allemands d'avoir mobilisé dans la Wehrmacht les jeunes Luxembourgeois à l'encontre des règles des droits internationaux. Son avocat commis d'office, habitant Trêves, lui avait dit à plusieurs reprises que la seule bonne option était celle de plaider le «reumütiger Sünder». Jules comprit ce message, hélas, trop tard, et il nota dans un livre que sa mère lui avait remis à la prison du Grund «Bedenk, dass die Wahrheit eine Perle ist, doch wirf auch sie nicht vor die Säue». Il fut condamné à mort par un tribunal militaire qui siégeait à la Villa Vauban à Luxembourg-Ville [où se trouve actuellement la galerie de peinture de la Ville de Luxembourg], propriété de la tante Marie le Gallais-De Gargan. Juste avant la libération, Jules Kutter fut transféré de la prison du Grund vers une prison allemande où il fut exécuté.

Jules Kutter

Albert Schaeger

Un autre sort tragique a été celui d'Albert Schaeger de Lamadelaine, dont le père travaillait à l'usine de Rodange comme «Koksschëppert». Cette besogne était très pénible, mais, en contrepartie, assez bien rémunérée. Tout comme Jules Kutter, Albert avait fait des études exceptionnelles et dans toutes les matières il avait toujours le maximum de points. Il militait dans un mouvement de résistance et avait réussi à se soustraire au service militaire allemand. Hélas pour Albert, les Allemands ont découvert la supercherie et il fut incarcéré avec son père dans un camp de concentration. Il y est mort dans les bras de son père et ce dernier n'a pas vu non plus la libération du pays.

À citer encore parmi les sorts particulièrement tragiques celui des camarades d'infortune enrôlés de force dans l'armée allemande qui ont déserté les rangs allemands pour rejoindre l'Armée Rouge. Ils furent traités par les Soviétiques comme des collaborateurs nazis et se sont vus internés surtout dans le camp de Tambow en Union soviétique. Charles de Gaulle a rencontré Staline et il a réussi à faire libérer les Alsaciens et les Lorrains de ces camps. Les efforts du gouvernement luxembourgeois, représenté par le socialiste Blum qui avait reçu cette charge après une carrière qui n'était pas trop glorieuse, n'ont malheureusement pas abouti dans l'immédiat, ce qui valait aux malheureux des années d'internement supplémentaires.

STAATLICHES ATHENÄUM LUXEMBURG

Gymnasium und Oberschule für Jungen

ABGANGSZEUGNIS

Ernst Graff

geboren am 28. 6. 1922 in Düdelingen

hat das Staatliche Athenäum zu Luxemburg von 15. 9. 1936 von Klasse VII an besucht

und war zuletzt seit Herbst 1941 Schüler der 6a 9/5

Er wurde nach Anhörung der Konferenz vom 19 nach versetzt.

Er verläßt die Anstalt, weil er am 10.2.43. zum R.A.D. einberufen wurde.

I. Allgemeine Beurteilung des körperlichen, charakterlichen und geistigen Strebens und Gesamterfolges:

Streben und Gesamterfolg reichen aus.

Leistungen: (I Für Leibeserziehung: Noten 1–6 (geringste Wertung 6)
(2 Noten für die Fächer: sehr gut, gut, befriedigend, ausreichend, mangelhaft, ungenügend)

I. Leibeserziehung:

Leichtathletik: Turnen: 6

Schwimmen: 2 Spiele: 6

Boxen: 5

Gesamturteil: befriedigend

II. Deutschkunde:

Deutsch: gut

Geschichte: befriedigend

Erdkunde: befriedigend

Kunsterziehung: gut

Musik: befriedigend

III. Naturwissenschaften und Mathematik:

Biologie: befriedigend

Chemie: befriedigend

Physik: ausreichend

Mathematik: befriedigend

IV. Fremdsprachen:

Latein: ausreichend

Griechisch:

Englisch (wahlfrei): ausreichend

Französisch (wahlfrei)

V. Arbeitsgemeinschaften:

Französisch: befriedigend

Schulbesuch: 26 versäumte Stunden (mit Entschuldigung)

Bemerkungen:

Luxemburg, den 25. 2. 1943.

Der Direktor:

Oberstudiendirektor

ATHÉNÉE

Der Klassenleiter:

Professor

Le 9 janvier 1942, j'ai reçu une lettre me communiquant que mon prénom Claude était rayé des registres d'état civil et que mon second prénom François était transformé en «Franz». Mais en dépit de cette décision, j'ai réussi à garder mon prénom Claudius et comme concession en cas de critique, je l'écrivais avec un K.

Les lycées ont continué à enseigner les anciens programmes jusqu'aux vacances de juillet 1940. En septembre, lors de la reprise, on a constaté la mise en place d'un certain nombre de professeurs allemands provenant du «Alt-Reich» et les programmes devinrent ceux des lycées allemands.

Le nazi allemand Seiffert a été nommé directeur du «Kolle'sch». Il était en même temps régisseur (Klassenlehrer) de la deuxième B où j'étais inscrit.

Seiffert essaya d'enrôler dans les jeunesses hitlériennes des Luxembourgeois de souche, car peu de camarades étaient des nazis de la première heure et ils avaient tous un point commun: ils n'étaient ni intelligents, ni très représentatifs des Luxembourgeois. Ainsi, je fus convoqué à un «Wehrmachtslehrgang der Luxemburger Volksjugend» du 3 au 17 mai 1941. D'abord, je ne voulus pas donner suite à cette convocation, mais mon père m'a ordonné d'y aller par égard pour mes frères et sœurs. Un Allemand nous salua «Ich begrüße sie als Freiwillige der HJ».

Sur quoi je levai la main et lui dis que je n'étais pas membre de la HJ et que je n'entendais pas y adhérer. Le type en question me mit à la porte. Il me rappela et me demanda «Wie sagt man?». Je répondis «Auf Wiedersehen». Il rétorqua: «Nein, so sagt man nicht. Wie sagt man?». Ma réponse: «Grüß Gott». À la troisième question: «Wie sagt man?», je répondis: «Ich weiß es nicht». L'Allemand me dit: «Man sagt Heil Hitler». Sur quoi je répondis: «Dajee alt, drei Liter». Suite à cette impertinence, j'eus droit à un bon coup de pied qui me mit par terre.

En rentrant chez moi, je me rendis compte que je ne serais jamais admis à l'examen de maturité et je passai à l'«Arbeitsamt» pour chercher un emploi. J'en obtins un dans l'atelier de construction Paul Barblé à Strassen. Ensuite, j'allai au lycée pour informer le directeur Seiffert de ma décision. Il me demanda quels étaient mes projets pour l'avenir. Je répondis: ingénieur. Et sur un ton sarcastique il me répondit: «Auf Wiedersehen, Herr Ingenieur!». Pour des raisons évidentes, je ne pouvais pas lui répondre, mais je pensais: dans quelques années, ces idiots auront perdu la guerre, alors qu'ils étaient au zénith de leur gloire.

Firme Barblé , route d'Arlon

Après onze mois passés auprès de la firme Barblé, je fus convoqué le 17 avril 1942 au Reichsarbeitsdienst (RAD). À noter que ces mobilisations ont eu lieu avant la promulgation de la «Allgemeine Wehrpflicht» par le Gauleiter Simon. Le 25 septembre 1942, j'étais libéré du RAD. Par la suite, j'entrai à la «Staatliche Ingenieurschule Esch/Alzig» et trois mois plus tard, le 31 décembre 1942, je fus incorporé dans la «Wehrmacht» jusqu'au 23 août 1943, date de ma démobilisation.

RAD

Wehrmacht

Environ 25 compatriotes ont été incorporés dans une division de «Panzergrenadiere» à Stuttgart-Zuffenhausen. Notre compagnie n'était composée que de «Beute-Deutsche» comme les Allemands nous nommaient ironiquement, à savoir des Luxembourgeois, des Lorrains, des Alsaciens et des soi-disant Allemands de Pologne qui, pour la plupart, ne parlaient pas un seul mot d'allemand.

Peu après, un épisode dramatique allait se produire. Un des premiers jours de présence à la caserne, nous avons reçu nos uniformes, à savoir une tenue de sortie, une tenue normale et une tenue légère appelée «Drillich», des chemises, des caleçons, des bas, etc. Un camarade d'infortune alsacien ramassa ses vêtements en une sorte de poupée. Il prit sa bajonette et la planta dans cette poupée. En toute béatitude il était à côté de son œuvre, lorsqu'un officier allemand est passé et a demandé ce que cela signifiait. Le camarade répondit: «Der Erste den ich umgelegt hab.» Le lendemain on nous a annoncé qu'il avait été fusillé durant la nuit après être passé devant un tribunal militaire. Motif: «Wehrzersetzung».

Lors des longues marches d'exercice, il fallait chanter et, à cette fin, il y eut des répétitions de chant. Parmi ces chansons, il y avait le «Schöner Westerwald» et

«Heidemarie» et bien d'autres que je ne me rappelle plus. Il y en avait une très significative qui, sur un air martial, comportait une phrase qui s'est gravée dans ma mémoire: « ... und heute gehört uns Deutschland und morgen die ganze Welt».

L'horaire durant la période de formation était le suivant: 5.00 h réveil et «Betten bauen», 6.00 «Frühsport» et tasse de café, 7.00 heures «Nationalpolitische Erziehung». Une anecdote à ce sujet: Un chef sarrois nous a expliqué «Der Fiihrer ist ein gescheiter Mann, er hat schon fünfzehntausend Biicher gelesen».

Du fait qu'on se couchait à onze heures du soir et qu'on devait se lever à cinq heures, nous étions tous surfatigués et maints se sont endormis, ne fût-ce que quelques instants. Cela est arrivé à un camarade que je connaissais déjà du lycée, à savoir Josy Welsch, tombé en Russie. Josy s'endort et lorsqu'il se réveille, il me donne un coup de coude en disant: «Regarde Claude, celui devant nous a un paletot vert». A noter que nous avions tous le même uniforme vert!

Nous étions en formation jusqu'au 23 janvier 1943, jour de notre assermentation. A noter qu'il s'agit du jour de notre fête nationale, qui à l'époque correspondait à la date de naissance de la Grande-Duchesse Charlotte.

Les termes du serment étaient, je cite de mémoire, les suivants:

«Ich schwöre bei Gott diesen heiligen Eid, dass ich dem Führer des Großdeut-schen Reiches immer treu sein werde und dass ich bereit bin, für diesen heiligen Eid mein Leben einzusetzen».

La veille de la prestation de serment, les protestants et catholiques ont été séparément instruits respectivement par un prêtre et un pasteur sur la valeur morale de la prestation de serment. Après le laïus du sinistre curé, je lève le doigt et lui demande s'il est vraiment un prêtre catholique. Il répond oui. Sur quoi je lui demande: «Mais est-ce que vous ne savez donc pas qu'en morale théologique de l'église catholique un serment forcé ne lie pas?».

Le fameux curé me répond: «Und wenn nichts Sie zurückhalten sollte, dem Eide treu zu bleiben, so soll es sein die Furcht vor der Strafe». Tout le groupe a exprimé son mécontentement par des hurlements, ce qui nous a valu une nuit d'exercices de punition (Straf-Exerzieren).

Le lendemain matin, nous fûmes amenés dans la cour d'honneur qui était richement décorée en croix gammées et en fleurs. Un colonel se mit au pupitre et nous dit qu'il avait connaissance d'une consigne de ne pas répondre lors de la prestation de serment. Il ajouta: «Tous ceux qui sont présents ici sont assermentés, qu'ils aient ouvert la bouche ou non.»

Arriva en grande pompe un général allemand, en l'occurrence le général de l'aviation Galland, et une musique militaire joua les «Lieder der Nation», à savoir «Deutschland, Deutschland über alles» et le «Horst Wessel Lied: Die Fahne hoch..». Galland prit la parole. Il dit quelques mots de circonstance et prononça mot par mot les paroles de l'assermentation, commençant par: «Ich schwöre ... ». Silence total. Il répéta trois fois: «Ich schwöre ...», suivi chaque fois d'un silence et puis continua les paroles du serment en ne faisant plus de pause pour la réponse.

Sorgfältig aufbewahren! In den Wehrpaß einlegen!

Vorläufiger Entscheid

über die Heranziehung zum Reichsarbeitsdienst

Der

Pescatore Klaudius

(Familienname, Vorname)

Geb.-Tag u.-Monat 20.5. Geb.-Jahr 1922

in Luxemburg, Arelerstr. 34

Heranziehung A

wird auf Grund der Musterungsentscheidung als Dienstpflichtiger zum Reichsarbeitsdienst herangezogen.

Die Einberufung in den Reichsarbeitsdienst erfolgt durch den Reichsarbeitsdienst-Gestellungsbefehl.

Der Reichsarbeitsdienstpflichtige wird davor gewarnt, den Arbeitsplatz zu verlassen oder sonstige Maßnahmen zu treffen, bevor der Gestellungsbefehl eingegangen ist.

Das Reichsarbeitsdienst-Musterungsamt

Ort Luxemburg

den 4. Feb. 1942

(Unterschrift des Dtl.-Leiters)

I. Entlassungsschein.

Luxemburg, Arelerstrasse 34

Le capitaine de la compagnie nous convoqua le lendemain et nous dit que ce que nous avions fait était une honte. Il ajouta encore: «Wir kennen die Namen der Rädelsführer und, sollte noch das Geringste vorkommen, so stellen wir die vor das Kriegsgericht». Ces paroles ont brisé notre enthousiasme pour faire de la résistance ouverte. Les Allemands croyaient que nous étions désormais des sujets loyaux.

Nous étions plus que jamais anti-nazis et anti-allemands, sans toutefois pouvoir le dire ouvertement, et cela pour des raisons évidentes.

Fin janvier 1943, nous devions partir au front russe. Quelques jours avant, un lieutenant demande le matin à l'appel: «Est-ce qu'il y a parmi vous un électricien-mécanicien en automobiles?» Je levai le bras. Il me commanda: «Vortreten». Il me demanda: «Sind Sie Auto-Elektriker?» et je répondis oui. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que je savais réparer l'éclairage de mon vélo. Je fus envoyé dans un garage immense contigu au complexe des casernes dont le chef avait le titre de «Schirrmeister». Le personnage me dit qu'il y avait dix camions avec une panne électrique et me donna les cartes où les réparations nécessaires étaient marquées.

Vers la fin de l'après-midi, j'en avais réparé huit sur les dix, étant donné qu'il s'agissait du remplacement d'une ampoule ou d'un fusible. Le Schirrmeister en question demanda, par la voie hiérarchique, que je sois muté dans sa compagnie. Je passai donc d'une «Einsatzkompanie» qui partait en Russie vers une «Ersatzkompanie» comprenant tous ceux qui avaient des charges dans la caserne n'étant physiquement pas aptes au service militaire. Mon commentaire sur cet événement, comme sur bien d'autres avant et après: les nazis étaient d'une brutalité sans pareille quand ils tenaient quelqu'un, mais ils étaient très bêtes et croyaient sur parole et ne remarquaient pas quand quelqu'un les menait en barque.

À cette occasion, je fus cantonné dans une «Abgestellten-Stube», c'est-à-dire avec ceux qui avaient une mission comme l'armurier, le secrétaire du régiment, etc.

Un jour en février, on me demanda de rentrer dans le hangar une vingtaine de camions. J'ai décliné en disant que je n'avais pas de permis de conduire; sur quoi on m'envoya dans une auto-école pour y suivre des cours de conduite et j'obtins non seulement le permis de conduire pour camions, mais le «Fahrlehrerschein» pour camions. Au retour à la caserne, le capitaine me félicita et il ouvrit une école de conduite de camions dont j'étais, à l'âge de 21 ans, le chef.

Le secrétaire de la division me demanda un jour si je pouvais lui procurer du vin et de l'eau de vie. Il m'offrit de l'argent. Je lui répondis que je pouvais le faire, mais que je ne voulais pas d'argent.

A plusieurs reprises, il revint à la charge et en fin de compte je lui dis: «Vous aurez 12 litres de vin et 6 litres d'eau de vie à condition que vous falsifiiez mes papiers en vue de ma démobilisation.» J'ai tenu parole. Lui il a tenu parole. J'ai pris le camion, je suis allé à la gare de Stuttgart chercher une caisse que j'avais commandée par téléphone à mes parents. Le 23 août 1943, j'ai été démobilisé.

Du fait que j'avais des papiers militaires avec la mention «électricien», je fus dirigé vers le «Arbeitsamt». Étant donné qu'il y avait un manque d'électriciens à l'ARBED, je suis entré le 1er septembre 1943 comme électricien à ARBED Dommeldange. Pour terminer mes études à la Staatliche Ingenieurschule, j'ai obtenu un congé sans solde à partir du 1er mai 1944 et mon diplôme le 29 juillet 1944. Jusqu'à la libération, le 10 octobre 1944, j'ai continué à travailler comme électricien à Dommeldange.

Après la libération, j'ai rencontré Jean Dupong, camarade de classe de l'école primaire, qui m'a proposé de travailler pour le colonel Frazer, chef des pouvoirs civils à Luxembourg, en tant que chauffeur, interprète et homme à tout faire.

Fin octobre 1944, j'appris par Monsieur Knaff, résistant en France et capitaine des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), que l'Université de Grenoble avait repris ses activités. En fait, à cette époque, il était impossible d'aller en Suisse pour y faire des études universitaires, faute de papiers et autorisations. Mes démarches pour obtenir un visa suisse sont restées infructueuses.

Je pris donc la décision d'étudier en France, mais là aussi mes démarches pour l'obtention d'un visa n'ont pas abouti, étant donné que le temps d'attente était de neuf mois. En plus, les autorités luxembourgeoises n'étaient pas encore en mesure d'attribuer des passeports.

Comme dernier recours, j'ai demandé au colonel Frazer s'il voyait un moyen pour m'amener en France par une de ses voitures de service. Les Américains m'ont déposé avec mes valises à la Gare de Lyon à Paris.

J'ai voulu acheter un billet pour Grenoble, mais je ne pus l'obtenir à défaut d'une fiche d'admission. La file d'attente devant l'actuel bureau des wagons-lits était tellement longue que j'aurais dû attendre un jour pour recevoir une fiche d'admission. Je cachai tant bien que mal mes valises et je me rendis à la porte d'entrée du bureau. Un agent des chemins de fer m'interpella et je lui dis, avec une prononciation anglaise, que j'étais en mission spéciale de l'armée américaine et avais impérativement besoin d'une fiche d'admission pour Grenoble. Je lui présentai des lettres et certificats que j'avais obtenus dans les services du Colonel Frazer. Sur quoi, on me laissa entrer et j'obtins sans problème une fiche d'admission qui me permit d'acheter un billet.

Je me rendis vers l'unique train qui reliait une fois par jour Paris à Lyon. Ce train n'empruntait que des voies secondaires et faisait maints détours, étant donné que les combattants des maquis, par leurs sabotages, et les avions alliés, par leurs bombardements, avaient rendu les voies principales inutilisables. Le train était tellement bondé qu'au début du voyage il me restait tout juste une place sur un marche-pied.

À la première gare où le train s'arrêtait, tous les voyageurs sur les marche-pieds ont été invités soit à entrer dans le train, soit à sortir. Je réussis à me serrer dans le wagon dont je ne pus m'extraire que le lendemain à dix heures à Lyon. La suite du voyage à Grenoble fut sans problème.

Arrivé à Grenoble, sans papiers et presque sans argent, je me rendis au secrétariat de l'Institut Polytechnique où on m'apprit qu'il fallait avoir réussi un concours d'admission et posséder des papiers de la police en règle pour être inscrit.

Après de nombreuses démarches et maintes visites à la police des étrangers qui

sont restées infructueuses, M. Esclangon, directeur de l'École Polytechnique, trouva la solution suivante: Il autorisa mon inscription sous réserve de revenir sur sa décision au cas où je ne réussirais pas l'examen de fin d'année en première session. En cas d'échec, je devrais tout recommencer par un concours d'admission.

Sans moyens financiers, je ne pouvais pas louer une chambre d'hôtel et au début je dormais dans la salle d'attente de la gare. Par chance, je trouvai ensuite une chambre confortable à la maison des étudiants de Grenoble.

A l'université, nous étions 120 à concourir en première session et 25 furent reçus. Je fus reçu vingt-cinquième et dernier! J'étais donc, de justesse, dans les termes du gentlemen's agreement. Après quatre années d'occupation par les Allemands, je parlais très mal le Français et j'étais plus que faible en mathématiques. Lors de l'interrogation, un jeune professeur m'a dit: «Je vous donne un conseil sincère: allez donc garder des vaches!». Étant donné que je ne voulais ni garder des vaches, ni vendre des timbres, il n'y avait qu'une solution: redoubler d'efforts.

L'hiver 1944 était très froid et, pour étudier, je me mis dans un grand placard où j'avais installé, avec des moyens de fortune, une ampoule électrique. Hélas, il y avait dans cette période des coupures de courant fréquentes et j'étais obligé de recourir à des cierges que je volais à l'heure de midi sur l'autel de l'église St-Joseph où le fameux Abbé Pierre était à l'époque vicaire; je ne l'ai pas connu, étant donné que je ne fus pas une punaise de sacristie.

Les repas étaient frustes et simples: des macaronis que je faisais cuire dans une bouilloire rouillée que j'avais achetée au marché aux puces.

Les années suivantes furent sans problèmes en ce qui concerne mes études, mais le manque d'argent continuait à me causer beaucoup de soucis.

Lorsque j'obtins mon diplôme d'ingénieur en juin 1947, l'Université de Grenoble me proposa de préparer un doctorat dans le domaine du grand froid. En effet, à des températures près du zéro absolu, le cuivre et maints métaux deviennent supraconducteurs, ce qui permet de produire des champs magnétiques extrêmement élevés sans perte de friction. Cette offre me tenta et je trouvai à louer un appartement minuscule à Grenoble.

Je rentrai pour les vacances d'été à Luxembourg. En juillet 1947, M. Léopold Bouvier, directeur général adjoint de l'ARBED, me téléphona pour me demander de passer à son bureau. Je m'y rendis et je choisis finalement d'accepter l'offre de l'ARBED plutôt que de travailler dans la recherche. Le 1er septembre 1947, je débutais à l'usine de Terre Rouge.

Mon premier chef de service était M. Michel Conrardy, un homme très droit, juste et sèvère, bref, il avait le profil idéal d'un chef. Je fus en charge de l'atelier central de la briquetterie qui produisait des briques en ciment destinées à la vente et de la menuiserie de modelage qui regroupait la fabrication et le stockage de tous les modèles de fonderie des usines à Esch-sur-Alzette. Mon travail me plaisait bien, malgré un état général vétuste de l'usine de Terre Rouge.

Extrait de «Témoignages d'époque: l'occupation par les Nazis»
Claude Pescatore

Juni 1942: Klassenausflug der Prima Gréco-latine mit dem Fahrrad nach Simmern. Albert Schaeger (hintere Reihe, dritter von links) mit seinen Kameraden und dem Klassenlehrer Professor J.P. Erpelding.

Schaeger, Albert Peter

Luxemburger, wurde am 14. Mai 1920 in Niederkorn geboren, wohnte in Rollingen-Lamadelaine, Grubenstr. 13.

Albert Schaeger wurde zusammen mit seinem Vater Johann nach über vier Monaten Haft wegen Beihilfe zur Fahnenflucht am 3. August 1944 von einem Besatzungsgericht in Luxembourg zu einer langen Freiheitsstrafe verurteilt.

Wie viele ausländische „Politische“ kamen Vater und Sohn im Zuge der Räumung frontnaher Strafanstalten im Westen mit einem vielköpfigen Sammeltransport aus dem Zuchthaus Rheinbach bei Bonn am 16. September 1944 in das Zuchthaus Hameln.

Beide wurden vermutlich bald nach ihrer Ankunft in das Zuchthaus-Außenlager Holzen zum mörderischen Arbeitseinsatz gebracht.

Es war geplant, beide Schaegers nach Ablauf ihrer Gefangenschaft an die Gestapo auszuliefern, was in der Regel ins KZ führte.

Albert Schaeger kam im Zuchthaus-Außenlager Holzen am 13. Februar 1945 durch eine Kopfverletzung ums Leben, die er beim Arbeitseinsatz im Bergwerksstollen erlitten hatte - drei Wochen später starb sein Vater Johann. Wie dieser wurde Albert Schaeger zunächst auf dem Gemeindefriedhof Holzen bestattet; im Oktober 1946 wurden Vater und Sohn in ihre Heimat umgebettet.

1942 bei einer Sportveranstaltung / vordere Reihe

Souvenirs des cours supérieurs 1944-45

Cours supérieurs - juillet 1945

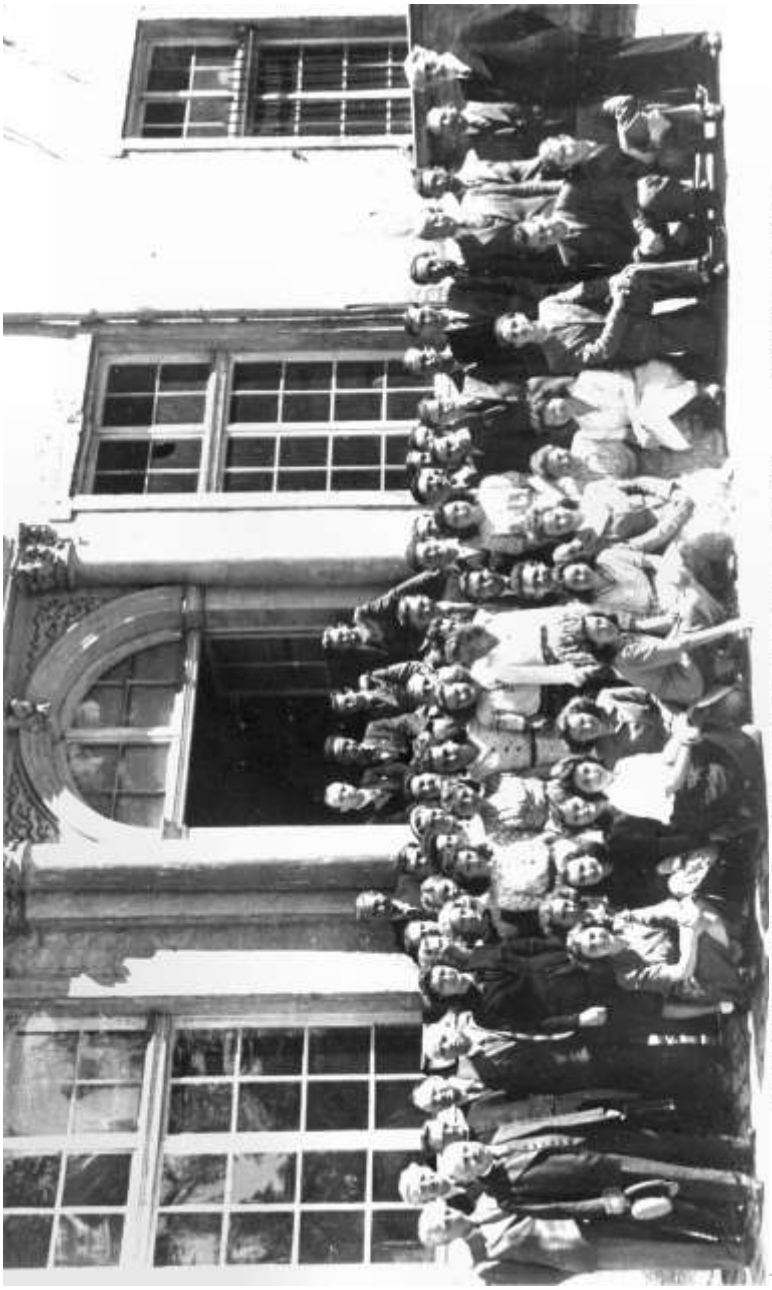

Professeurs: (de g. à dr.) Thyes – Ludovicy – Stumper – Elcheroth – Meyers – Hess. A droite: Solé – Erpelding

Elèves (de g. adr.) Agenouillés: Fernande Stephany - Loni Anter - Marie Mangen - Mariette Mousel - Marie-Thérèse Herman - Simone Oster - Liliane Biwer - Laure Massard
Edouard Lucius - Christiane Reding - Ilse Thoss - Monique Thomas - Fernand Bosseler - Gaston Schaber - Gaston Fautsch
1ᵉʳ rang: Marie-Paule Noesen - Andrée Biwort - Claire Welter - Madeleine Nuel - Paulette Bastian - Renée Eschbour - Lola Krieps - Paul Gaspar - Marguerite Herman
Arthur Schartz - Roger Engel - Paul Bettendorf - Léon Noesen - Joseph Oth - Paul Weber - Joseph Grof
2ᵉ rang: Henriette Seyl - Gilbert Niclou - Marianne Foehr - René Helbach - Germaine Erpelding - Jeanne Neyens - Sonia Wolles - René Hallé - Josette Lentz - Georges Als -
Raymond Lamogne - Paul Ollinger - Jean Wagner - (3 visages couverts)
3ᵉ rang (fenêtre): Raymond Oster - Jos Heinen - Enzio Tomasini - Jean-Pierre Thill - Gust Graas

In memoriam

Georges ALS

Autrefois, nos cours universitaires s'appelaient les «Cours supérieurs» ou encore «le Cours». Les premiers cours supérieurs de lettres et de droit d'après-guerre furent un cru exceptionnel, du fait de l'exaltation due à la Libération, des canons qui continuaient à tonner non loin de chez nous, enfin du nombre extrêmement élevé des élèves - nous étions 70, produit de la réunion de plusieurs classes d'âge dont l'occupant avait retardé les études. Un demi-siècle plus tard, les anciens encore en vie, soit les deux tiers de l'effectif d'antan, se sont retrouvés pour se souvenir de leur belle époque. «A la recherche du temps perdu», comme dit Proust. De telles rencontres ne doivent pas être trop espacées, sans quoi elles risquent, selon le même Proust, de ressembler à un bal masqué. La plus belle évocation du charme du souvenir, c'est Goethe qui nous l'a laissée dans l'introduction à son «Faust».

Ihr naht euch wieder, schwankende Gestalten,
……..
Mein Busen fühlt sich jugendlich erschüttert
Vom Zauberhauch, der euren Zug umwittert.
Ihr bringt mit euch die Bilder froher Tage
Und manche lieben Schatten steigen auf
Gleich einer alten, halbverklungnen Sage
Kommt erste Lieb′ und Freundschaft mit herauf;

[Les «schwankende Gestalten», évidemment, se réfèrent aux souvenirs et non aux personnes.]

Nos locaux

Les débuts avaient été fort difficiles. A la Libération en septembre 1944, il fallut d'abord faire passer l'examen de maturité à tous ceux qui n'avaient pu terminer régulièrement leurs études secondaires. Ce fut un simulacre en octobre 1944 - tout le monde réussit l'examen! Puis il s'agit de trouver les locaux. Tel le vaisseau fantôme, nous allions errer d'un endroit à l'autre, pendant quatre mois! Il y eut bien un début de cours, le 4 décembre 1944, à l'ancien Athénée (aujourd'hui Bibliothèque

nationale). Mais dès le 19, l'offensive von Rundstedt mit brusquement fin à notre séjour, car l'Athénée fut réquisitionné par l'armée américaine. Le 16 janvier, on crut avoir trouvé la solution de rechange, une belle salle de la Bibliothèque nationale, alors située boulevard Royal; hélas! dans la nuit du 17 au 18 janvier, un obus allemand détruisit les vitres et le chauffage, et nous voilà de nouveau sans domicile fixe. Un mois après, le 17 février, la grande salle de réunion du bâtiment des Terres Rouges (aujourd'hui ministère de la Culture) fut mise à notre disposition, à raison seulement de trois jours par semaine. Enfin, le 9 avril, après quatre mois d'errance, on réintégra l'ancienne Alma mater. C'est devant les fenêtres de notre salle de cours, côté sud (aujourd'hui parvis de la cathédrale), que fut prise la photo historique groupant élèves et professeurs.

um boulevard Royal

Terres Rouges Gebäi

Les fêtes

Après les angoisses de l'Occupation, 1944-45 fut une année de rattrapage, pour l'esprit et l'âme. Une année studieuse certes, mais aussi de réjouissances. I1 y eut, en marge des cours, des séances de discussion sur l'art et la morale avec le professeur Sold, les conférences très stimulantes du docteur Eloi Welter sur le corps et l'âme, la visite d'un personnage célèbre, le poète Pierre Emmanuel...[son vrai nom: Noël Mathieu]

Dr Eloi Welter

Pierre Emmanuel

Nommons aussi les fêtes, officielles et non officielles, telles que la soirée dansante des «amitiés intercourssupérieuriennes», organisée par l'infatigable Christiane Reding au Biirgerkreitz, la soirée dansante du 15 août à l'Hôtel du Luxembourg, rue de l'Eau, en pleine période de préparation aux examens de septembre! Enfin des fêtes plus académiques, p. ex. la «fête latine» chez le professeur Léon Thyes, qui vit se produire quatre acteurs interprétant du théâtre latin. D'abord une scène des «Adelphi» de Térence, au cours de laquelle deux vieux messieurs discutent de l'éducation de la jeunesse; puis une scène de l'«Aulularia» de Plaute (qui a inspiré l'Avare de Molière) qui m'obligeait à jeter à la porte ma servante, notamment en criant «Pessima», qui fut à peu près la seule parole que retint l'assistance.

Mais le clou de la saison, ce fut la «Fête de la Victoire», au Cercle municipal le 13 juin 1945, en présence de la Grand-Duchesse Charlotte, du gouvernement et du corps diplomatique. Cette fête avait été orchestrée par le professeur Jean-Pierre Erpelding. Monique Thomas avait composé, pour la circonstance, une ode édifiante au drapeau de l'Athénée, dont voici le début et la fin,

Séil vum Kolléeisch - o Fendel, dir
Schéngt haut fir ons nees
d'Freiheetssonn!
Du hues gebaangt esu laang wi mir
bis d'Recht um Enn seng Saach
gewonn,

……..

Trei zu Gott, zur Kroun, zum Land,
Trei zu allem, wat ons héleg.
Da sti mir nees Hand an Hand
Em de Fendel staark an eeneg
Vun dem roude Léiw bewaacht.

Mais le plat de résistance, rédigé par le professeur Erpelding lui-même, fut le «Choreschen Dialog», qui se terminait par ces vers:

Jong a Médchen zesummen (musikalesch ennerluegt durch d'Sonnerie vum F. Mertens)

Hand an Hand
Géngt Stuurm a Wand,
Wann et muss sinn,
Dat séif onst Wuert
Dat mir ons ginn.
Sou baue mir aus Kräiz a Leed
Ons eise Wee zur Eiwegkeet.

Les professeurs

Si les cours supérieurs furent une année mémorable, nous le devons à l'excellence de nos professeurs que je voudrais très brièvement évoquer. A part J.-P. Erpelding, patriarche de 93 ans et Léon Thyes (79 ans), ils sont morts relativement jeunes.

Jean-Pierre Erpelding (1884-1977), dit de Fléi (littérature allemande), au physique de vieux dieu grec, charmait par la qualité de son style. Il a laissé plusieurs romans en langue allemande (Heisse Sommertage - Bärnd Bichel - Adelheid François, etc.), comme lui-même profondément enracinés dans le sol natal. Ce fut lui l'initiateur de la fête patriotique du 13 juin, caractéristique de son organisateur et de la ferveur de l'époque.

Jean-Pierre Sold (1896-1949), dit de Solte Piirchen (littérature française), nous a enseigné deux choses: la clarté française et l'esprit critique. En ce sens, il a laissé une marque indélébile. Ce fut aussi un éducateur dévoué, qui se prêtait de bonne grâce à nos demandes de discussions en dehors des heures de cours, notamment sur la fameuse question des rapports entre l'art et la morale (on n'en discute plus aujourd'hui).

Léon Thyes (1899-1978), dit de Loll (littérature latine), humaniste complet, homme et esprit distingué, émerveillait par la façon dont il savait systématiquement décortiquer les difficultés de la langue, pour ensuite nous faire accéder à la science de Tacite, nous faire goûter les odes et satires d'Horace - divus Flaccus, le grand poète lyrique.

Ernest Ludovicy (1904-1975) (littérature grecque), était justement réputé pour son savoir, son souci pédagogique et son amour de la culture grecque dont il a plaidé la cause de la façon la plus convaincante dans un article du Wort du 24/1/1975, l'année de sa mort.

Léon Thyse

Ernest Ludovicy

Josy Meyers

Josy Mey ers (1900-1964) nous enseigna l'histoire nationale, mais eut beaucoup de peine à sortir de la préhistoire. Il enchaînait par association, et l'on racontait qu'à l'examen un étudiant avait réussi à lui poser une question qui déboucha sur une discussion, à la fin on ne savait plus qui avait interrogé qui.

Oscar Stumper (1891-1960), dit den Ossi, avait été pour des générations «le» professeur de philosophie, un puits de science, qu'il éprouvait cependant des difficultés à communiquer. Il nous donna un bon cours de logique et un cours savant de psychologie, mais son manque de contacts humains, ses préjugés à l'égard des femmes et son subjectivisme le prédisposaient mal à l'enseignement de la psychologie. Comme beaucoup de grands timides, Ossi était un personnage contradictoire, tantôt accueillant, tantôt fuyant le contact.

L'abbé Pierre Elcheroth (1906-1976) – de Piirchen - fut un éducateur animé d'une belle conscience professionnelle et d'une grande gentillesse. Son cours de philosophie morale se signalait par un souci de clarté et d'objectivité.

Jules Prussen (1915-1976), dit de Julot, ne rentra de déportation qu'en mai 1945. Le temps fut trop bref pour nous permettre d'apprécier le cours de théorie de la connaissance de cet humaniste complet et homme de grande culture. Une bonne partie de l'éloge qu'il fit de son confrère Oscar Stumper en 1960 pourrait s'appliquer à Jules, qui se distinguait lui aussi par "*l'immensité du savoir, la qualité exemplaire du jugement, les dons de l'éducateur hors pair, le désintéressement de sa vie ...*». Mais alors qu'Ossi était un solitaire aux dehors rudes, Jules était affectueux et d'un commerce agréable.

Oscar Stumper

Pierre Elcheroth

Jules Prussen

L'abbé Nicolas Majerus (1892-1964), dit Yagga, fut un juriste manqué. Une décision stupide (par 4 voix contre 3) du Conseil de l'Ordre des Avocats l'avait, en 1921, privé du droit de plaider, sous prétexte qu'il serait «*légalement placé sous l'autorité de ses supérieurs ecclésiastiques*» (comme si les avocats militant dans des partis politiques étaient plus libres). Il nous enseigna le droit luxembourgeois, sur lequel il a laissé une série impressionnante d'ouvrages, dont certains ont longuement conservé leur actualité (les associations sans but lucratif, histoire du droit luxembourgeois, l'administration des biens d'église au Grand-Duché, etc.). Difficile d'accès en apparence, Yagga était en réalité un homme affectueux, désireux de rechercher le contact avec ses étudiants.

Epilogue

Après plus d'un demi-siècle, le souvenir du «Cours» reste vivace. Ce fut une année mémorable, à cause de notre jeunesse, mais encore de la liberté retrouvée et d'une atmosphère permanente de ferveur et d'enthousiasme, enfin et surtout de ce trésor que fut la culture générale prodiguée par d'excellents maîtres.

Georges Als

Questions posées à l'examen de septembre 1945

Cours supérieurs, lettres et droit

Morale

I) Peut-on admettre le «naturae convenienter vivere» comme règle morale fondamentale?
II) Peut-il y avoir des conflits entre les impératifs de la conscience et ceux de la société: si oui, qu'est-ce que leur existence prouve?

Logique

I) A quelle faute aboutit tout essai de définition d'un indéfinissable et de démonstration d'un indémontrable?
II) Examiner le syllogisme:
Tout lâche mérite réprobation
Tout incivique mérite réprobation
Quelques inciviques ont été/sont des lâches
III) Par quelle méthode de MILL pouvez-vous fixer le rapport entre les mouvements de la grande et de la petite aiguille d'une horloge? Avantages de cette méthode?

Psychologie

I) Geben Sie ein paar der Erfahrung entnommene Fälle von Wirksamkeit des Weber-Fechnerschen Grundgesetzes an. Wie bewerten Sie die sogenannte psychologische Erklärung dieses Gesetzes?
II) Worin besteht der Rohrschach-Test ?
III) Die Nachteile des Zeugenverhörs. Sind sie vermeidbar ?

Histoire contemporaine (au choix)

1re série: 1) Evolution de la politique intérieure de Napoléon III
2) Rôle de Napoléon III dans l'unification de l'Italie et de l'Allemagne
2e série: 1) Politique extérieure de Napoléon III
2) Mouvements unitaires en Allemagne en 1848

Littérature française (au choix)

I) Etudiez l'esprit qui inspire le Roman de Renart et les fabliaux.
II) Imaginez Montaigne dans l'Abbaye de Thélème de Rabelais.
III) Etablissez un parallèle entre une héroïne cornélienne et une héroïne de Racine. Y a-t-il, dans la vie courante, des héroïnes qu'on pourrait comparer à ces grands modèles? Laquelle des deux héroïnes se rencontrerait le plus souvent?

Littérature latine

Version tirée de Tite–Live 24,6.

ATHÉNÉE - FÊTE DE LA VICTOIRE

En, dé stöll fir sech eng ége fête de la .victoire gefeiert huet, nodém en den Do'd an der Friemt iwerwonnen hât, (net dûrch seng perse'nlech force, mé dûrch de wonnerbâren Agröff vun he'ere Kräften) geso'ch an der Scho'lfeier vum Kolle'sch villme' ewe' eng Folleg vu Programmnummeren öm eng Zentralidi: Letzebûrg a sei Fortbestoen no dem Krich am Nazistûrem. D'Léd huet de Buedem vum Gefill a jidderengem opgerass, dén, dûrch seng Bildong am Kolle'sch fir d'Spill vun den de'were Stre'mongen a Se'l a Gèscht sensibel gemâch, sech selwer iwerlôss an ausgeliwert wor. An dér isolation, de' gewöss keng splendid wor, ass hie lues a lues zo' sech selwer, zo'm Kier vum Ech an endlech zur gro'sser e'weger Fro iwer de leschte Sönn vun der Existenz an der Mönschhét kom. An der deischterster Nuecht vun der Verlôssenhét huet en, wann en et fierdeg bruecht huet, mat zesummengebassenen Zänn de kierperlechen ewe' de se'lesche Schmierz vum de'were Nodenken z'iwerwannen, erausfonnt, dat et nömmen eng Le'song vun der Mönschhétsfro get an dat mer zönter Jôrhonnerten a Jôrdausenden o'ni Ro' a Rascht öm d'Idi vun der humanitas ze'en. Nege'ere mer se, dann ze't si ons e'weg un, bejôe mer se, da ste'sst se ons, getrei dem Gesetz vun der Polarite't, och of. Mé d'Spannonk ass do a wierkt, eso' lâng eng Mönschhét bestét an ömmer eröm dem Fluch vum Stoff an der Flucht an de Materialismus verfällt.

*

Wuel huet den Här Direkter Wagener a senger Begre'ssongsried net ausdrécklech dé Sönn vun der Feier erausgestrach, mé dach önner de Wierder an hannert de Sätz, de' d'Resistenz vum Kolle'sch erfirgehuewen hun, en ugete'nt an ausschwenge gelôss. An der Musek vum César Franck (Symphonie en ré mineur) hun den Ierscht vun der Zeit ewe' d'De'ft vun der Fête hire beschten Önnergrond fonnt. An de Wierder vum Här Professor Emil Schaus son an der Bonté. Wo' de' Qualite'ten am Me'nsch félen, gött d'Liewen zum Grauen. Den Equiliber gött gehalen oder erem hiergestalt durch d'Gerechtegkét. Mir gin dem Sâtz „Fiat Justitia!" en duebele Sönn: Di Haptschölleg musse gestroft gin an di Feig duerfen elo nit di Daper spillen; mé wa bei der Unzuel vu Bagatellen de Verstand an de Pardon nit triumpfe'ere ke'nten, hätt eis Zivilisatio'n hire Charakter an eise gigantesche Kampf sei Blutt verluer.

Dat soll keng Rechute sin an en sentimentalen Humanism. Nén, fir eis leit schon önnerem Käschtebam symbolhaft den „élève inconnu" als Champion vun eise Märtyrer. De Gèscht baue mer derno an d'Föllementer vum neie Kolle'sch. Sein Do'd an all Sacrificer behalen hire Sönn, wann eis Scho'l di hell Source bleiwt vum e'wege fro'e, soliden Humanism, wa mer, prett bleiwen, d'Me'nsche vun der Hémecht un hirer égener Bildong z'interesse'eren an un de' Sacrificer, de' d'Lächele vun der Freihét kascht. Hanner all Tragik stét eng Fête de la Victoire, wa mer mat den zivilise'erten Natio'nen an dém Komplott bleiwen, dat den „Ochsentreiber" zo' Dachau schons gefart huet: Am Komplott vun der Humanité armée."

*

Vun dém Moment u sto'ng d'Idi gro'ss am Zentrum vun der Feier, a si ass an hirem Lîcht gewuéss, we' no der „Sonnerie aux morts", de' de se'leschen Terrain dûrch d'Gewalt vun hiren Te'n prepare'ert huet, de' lâng Rei vu 54 Jongen opgeziélt go'f, de' fir eng kleng Hémecht an eng gro'ss Idi gefall woren. De monotonen Dauerklank vun der Formel „tombé en Russie" wor e Sto'ss dûrch jidder Hierz, an all Nuem, dén ausgeworf go'f. en Opruff un de' Liéweg, kémols ze vergiéssen, firwat entzwo' an der weider Fären e letzeburger Stodent sei Blutt huet missen higin. An „e leschte Gro'ss" (J. A. Müller — Fr. Werthesen), dén de

Deel vum Reportage vun der Feier aus dem Luxemburger Wort (16. Juni 1945)

Marcel Duffau

«Cependant qu'atterrée, une vieille cocotte,
d'un face-à-main tremblant interroge la cote,
En vain nous attendons, Bourse, que tu repartes.»

Cher Gilbert,

A défaut de commentaires plus ou moins doctes traitant de la crise financière et économique, de ses causes et de ses conséquences, tu reproduis dans le Bulletin de l'A. A. A. des poèmes nés de crises antérieures.

Page 96 du No. 28, j'ai trouvé avec surprise «Crise» de Marcel Duffau. Inquiet, tu m'avouas que tu ignorais tout de cet auteur. Je fis sa connaissance de façon bizarre. Mes enfants étaient petits et en père averti je prenais des photos pour documenter leur vie au quotidien et leur évolution. Je préférais les diapositives en leur attribuant un certain nombre d'avantages. Voilà qu'une revue vanta l'excellence et les couleurs plus naturelles des films d'une firme américaine, inconnue du photographe-amateur, pour qui n'existaient que Kodak et Agfa.

A ma demande, la maison-mère me communiqua l'adresse de son correspondant: Marcel Duffau, dans une rue du côté de l'école de Hollerich. J'y fus reçu par un homme francophone, assez petit, modeste, chaleureux, un peu «dur de la feuille» (sourdingue). Dans son bureau-magasin il avait accumulé quantité de produits utilisés en photographie, «en gros et en détail». Fouiner dans ces richesses ouvrait des horizons inconnus à un photographe-amateur en herbe.

Je découvris que Duffau était de nationalité française, de confession juive; malgré son approche polie, chaleureuse, il ne m'a jamais confié quoi que ce soit de son passé, excepté qu'à son heure il rédigeait des poèmes, mais sans jamais m'en soumettre.

Un jour, Madame Lotty Hermann-Lorang m'invita pour m'offrir une série de films d'amateur d'avant la Seconde Guerre Mondiale. Elle en faisait cadeau au Musée Rural de Peppange. Je découvris un documentaire qui montrait des jeunes du Roeserbann qui construisaient une fusée: pionniers précédant Wernher von Braun et Bivange-sur-Alzette en concurrence avec Peenemünde. Le film montrait la construction, sa mise à feu - - - la fusée se consuma à petit feu. Un autre film documentait la visite d'Edward Steichen à ses cousins à Bivange. Tous ces ouvrages reposent actuellement au CNA à Dudelange.

A la même occasion, Madame Hermann me raconta que son père et son oncle, Batty et Pierre Lorang, appartenaient avec Berger et Marcel Duffau à la «bande des quatre», cinéastes amateurs. Rien à voir avec la «bande» du même nom à laquelle appartenait la veuve de Mao. Les quatre étaient des cinéastes-amateurs passionnés, travailleurs, surtout à l'affût de sujets attrayants. N'y aurait-il pas lieu de s'en souvenir? Avis aux jeunes et au CNA.

Jos Mersch

DUFFAU, Marcel

04.12.1903 Paris (F) - 27.02.1993 Luxemburg

M. D. verbrachte seine Kindheit und Jugend in Paris. 1925 ließ er sich in Luxemburg nieder und arbeitete als Fotograf und Vertreter für Fotozubehör.

M. D. veröffentlichte 1926 den Band «Essais poétiques» in Paris. 1945 erschienen einige Verse in der Zeitung «Voix de Paris». In den 60er Jahren lieferte er regelmässig Gedichte für d'«Lëtzebuerger Land». Die Sammelbände «Fables-express et cartes postales» und «La muse au cabas raide» enthalten eine Auswahl dieser Gedichte und Wortspielereien, die einen bissig ironischen Blick auf Zeitgeschehen und soziale Gepflogenheiten werfen. Beide Bände weisen auf weitere Werke des Autors hin, die humorvolle Erzählungen, Fabeln, Erinnerungen und eine «Chronique photographique» umfassen sollen, jedoch nicht nachweisbar sind. Das Manuskript «Histoire illustrée de la guerre de 1914» blieb unveröffentlicht.

WERKE

Essais poétiques. Paris 1926 ¦ Fables-express et cartes postales. 1977 ¦ La muse au cabas raide. 1980

Autorenlexikon [CNL Mersch]

Mots historiques de Marcel Duffau

Cambre la tête, fier si courbe !
Saint-Rémy, à un bossu honteux ([1]).

Ponthieu de Ponthieu !
Jean l'Aveugle, le matin du 26 août 1346 ([2]),

Faut-il vous les faire sur le plat, durs ou en omelette ?
La bienheureuse Marie Alacoque.

Y a mieux, mais, c'est Blücher
Napoléon 1[er], le soir du 18 juin 1815 ([3]).

On n'a pas d'Ugénie tous les jours !
Napoléon III, les soirs sans dessert.

C'est vous le maigre ? Que d'os ! Que d'os !
Maréchal de Mac-Mahon ([4]).

Les choses étant ce caleçon...
Charles de Gaulle, rajustant ses bretelles.

[1]) Saint-Rémy, évêque de Reims, avait dit à Clovis en le baptisant: Courbe la tête, fier Sicambre!

[2]) Date de la bataille de Crécy-en-Ponthieu, où fut tué Jean l'Aveugle.

[3]) Date de la bataille de Waterloo, où Blücher, venant au secours de Wellington, fit basculer le sort des armes.

[4]) Fusion de deux autres mots historiques:

- A l'école de Saint-Cyr, Mac-Mahon avait dit à un élève: C'est vous le nègre? C'est bien, continuez! (le nègre étant le premier de la promotion en argot de l'école).
- 2. D'autre part, témoin d'inondations dans le midi, il avait prononcé ces paroles, d'une rare finesse: Que d'eau! que d'eau! [Land / 18 juin 1965]

DEBACLE

Ce soir, la Royal Dutch a perdu huit cents points:
Dame ! C'est la panique à New-York ; on se glisse
Des bruits inquiétants sur toute la coulisse,
Et les reports seront de dix pour cent au moins !
Certains affirment que la Banque d'Angleterre
Elèvera son taux d'escompte ; les baissiers
Opèrent, et, dans tous les milieux financiers,
Pour comble, on voit déjà tomber le ministère !
Et les fronts chauves sont crispés par le souci ;
Phryné, tu n'auras pas ton collier ce mois-ci,
Et l'on boira peut-être un peu moins de champagne !
Mais le garde, impassible, aujourd'hui comme hier,
Brave homme qui jamais ne perd plus qu'il ne gagne,
Retrousse sa moustache et sifflote, pas fier...

Composé en décembre 1929, ce sonnet est postérieur au krach de New-York.

Quelques portraits de la collection de Marcel Duffau : y a-t-il des visages connus ?

Extraits de l'«Histoire illustrée de la guerre de 1914»

par Marcel Duffau

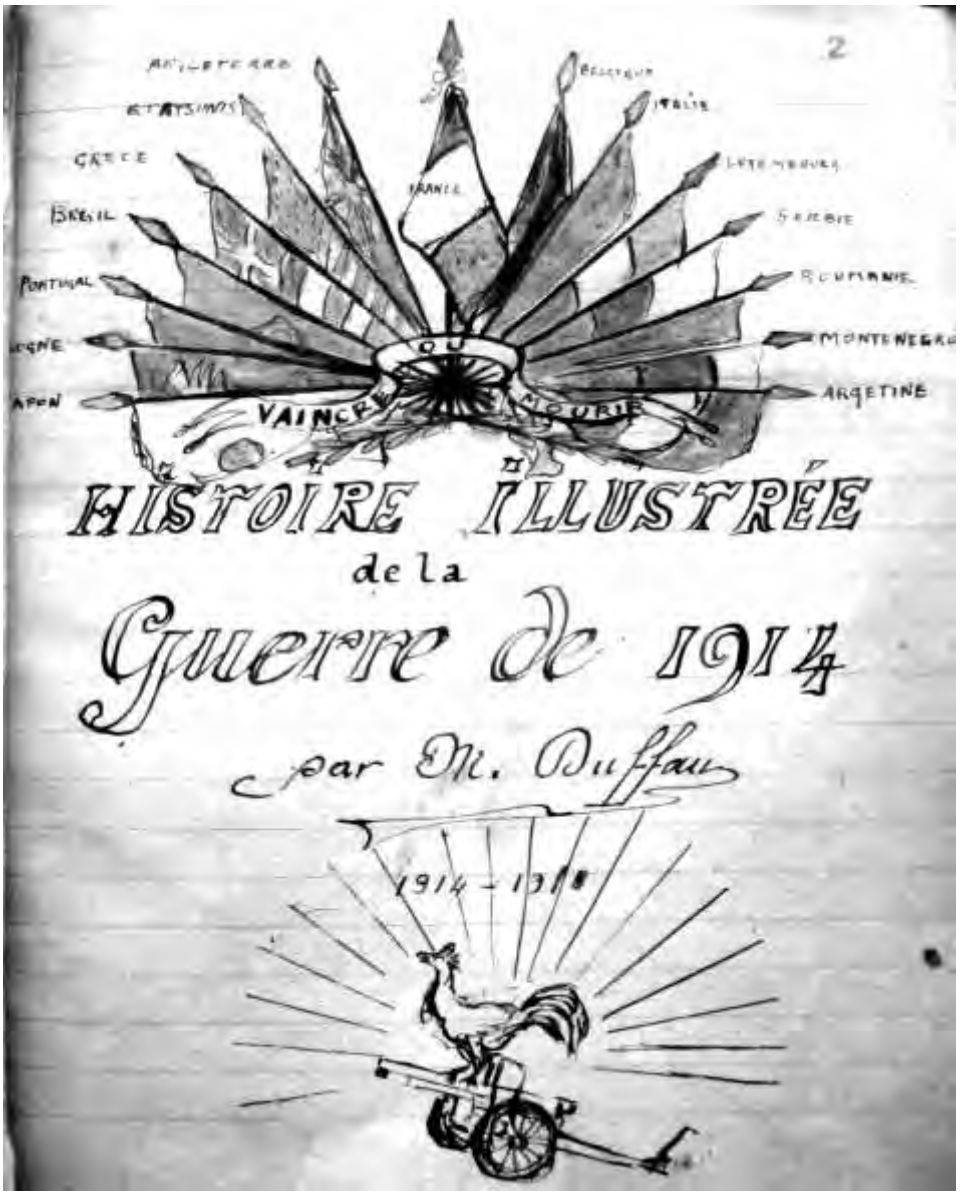

Histoire illustrée de la Guerre de 1914. 1918.

Chapitre Premier
L'assassinat de l'Archiduc d'Autriche

Au mois de Juin, 1914, l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand se rendit avec sa femme l'archiduchesse, à Serajevo, en Bosnie, pour assister à une revue de troupes, et je crois même à des manœuvres. Il passait dans une rue de Sérajevo, en landeau au milieu de la double haie des soldats maintenant une foule avide de voir, quand, tout à coup, une des fenêtres s'ouvrit, et dans son encadrement apparurent 3 jeunes étudiants. L'un d'eux

arme d'un revolver visa résolument la voiture de l'archiduc et par plusieurs reprises, fit feu. L'archiduc et sa femme, foudroyés se renversèrent sur leur siège : ils étaient morts. Une rumeur s'éleva de la foule. Chacun se précipitait, soit vers la voiture, soit vers la maison où se trouvaient les étudiants, les soldats avaient peine à contenir

les civils. Il y eut des bagarres, cependant que l'on arrêtait l'assassin: c'était un étudiant serbe qui avait été entraîné dans une bande d'anarchistes. La foule voulut le lyncher et les policiers eurent grand peine à l'arracher au déchiquetage certain. On l'entraîna vers la prison.

Chapitre II

Représailles autrichiennes.

Le soir même, et les jours qui suivirent, les autrichiens se livrèrent à de sanglantes représailles sur les malheureux Serbes vivant dans l'Empire - Royaume: Un grand nombre furent massacrés. Plusieurs commerçants Serbes de Serajevo virent leurs boutiques saccagées. Des manifestations de toutes sortes se firent dans les principales villes de l'Empire.

Le gouvernement autrichien envoya, le 28 Juin, au gouvernement Serbe un ultimatum humiliant pour leur pays et auquel, ils devaient répondre en moins de 48 heures. Le gouvernement Serbe s'efforça de satisfaire en tous

obusier allem. de 420.

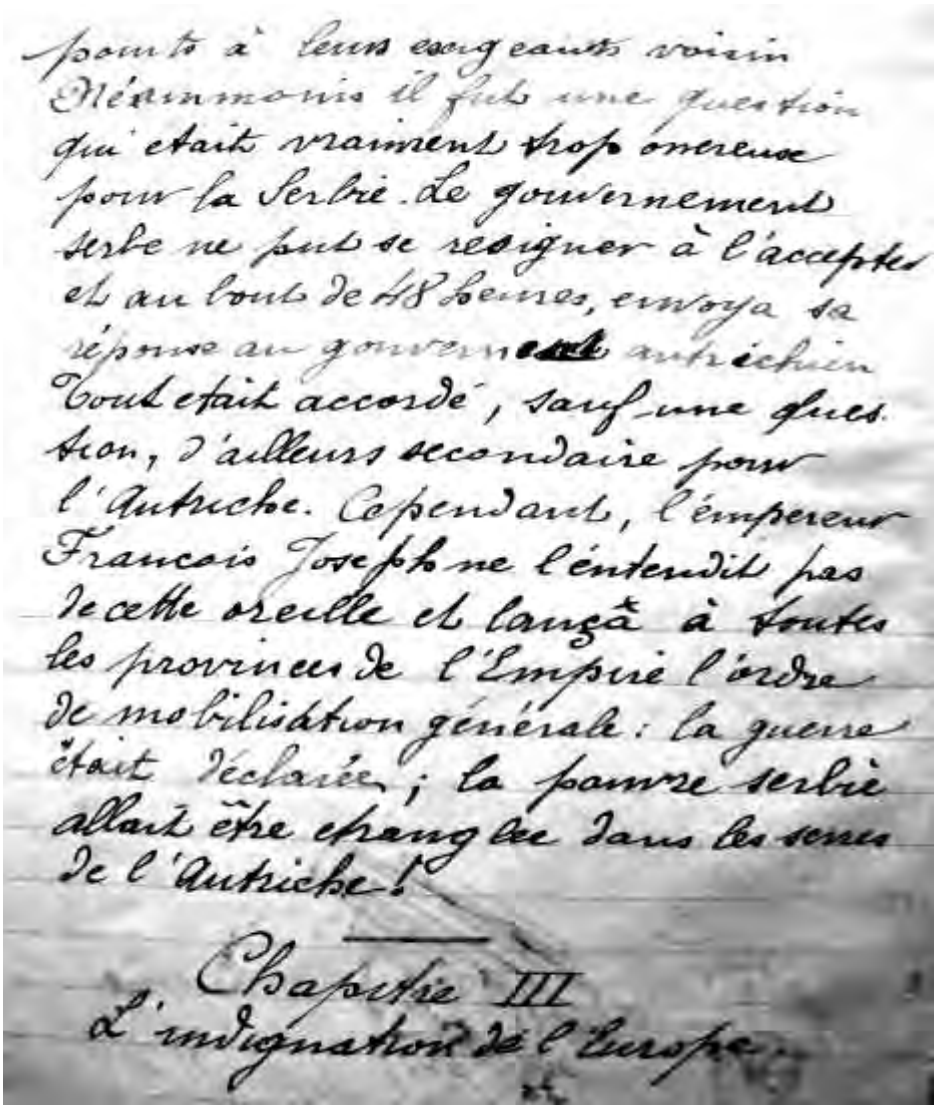

points à leurs exigeants voisins
Néanmoins il fut une question
qui était vraiment trop onereuse
pour la Serbie. Le gouvernement
serbe ne put se résigner à l'accepter
Et au bout de 48 heures, envoya sa
réponse au gouvernement autrichien
Tout était accordé, sauf une ques-
tion, d'ailleurs secondaire pour
l'Autriche. Cependant, l'empereur
François Joseph ne l'entendit pas
de cette oreille et lança à toutes
les provinces de l'Empire l'ordre
de mobilisation générale: la guerre
était déclarée; la pauvre Serbie
allait être étranglée dans les serres
de l'Autriche!

Chapitre III
L'indignation de l'Europe

Toutes les nations de l'Europe
protestèrent violemment contre
la félonie de l'Autriche. En Angleterre
Sir Edward Grey et en Russie, M. Sa-
zonoff se distinguèrent particulièrement
pour le maintien de la Paix en Europe.
La France ne tarda pas à s'allier aux
opinions de la Russie et de l'Angleterre

Mais rien ne fit trembler l'Autriche
elles hostilités commencèrent ~~avant~~
avec la Serbie (Juillet 1914). L'Alle-
magne ne disait rien ou plutôt
faisait semblant de ne rien dire,
mais, tout bas, lentement, elle mettait
l'Autriche sur le sentier de la guerre.
C'était en effet
pour elle une
belle occasion
d'écraser de nou-
veau la France.

Chapitre IV
La situation de l'Europe au début du Conflit.

Le mois de Juillet fut pour l'Europe un siècle d'angoisse. Pour tous pour la France. Chaque personne n'achetait pas moins de 3 ou 4 journaux par jour pour voir où "ça en était" On s'attendait fermement à une guerre avec l'Allemagne. Cependant dans un dernier espoir, et aussi pour ne pas paraître hostile, on n'ordonnait pas encore la mobilisation générale. L'Angleterre, en effet qui essaya en vain de maintenir la paix en Europe se déclara l'alliée entre la France et l'Allemagne. Elle devait mettre ses armées au service de la nation attaquée. D'ailleurs la France elle aussi, ne désirait que la paix

aussi attendit-elle que l'Allemagne entrât ouvertement dans la lutte. Ce qui ne devait pas tarder: le 31 Juillet, l'Empereur Guillaume II envoyait à S.M. Albert 1er Roi des Belges la sommation de laisser passer librement ses armées en Belgique pour attaquer ensuite facilement le territoire français par le Nord

Albert 1er ne se sentit pas capable, même à prix d'argent de commettre cette infidélité envers la France. Il refusa donc. Ce que voyant, Guillaume II ordonna l'attaque et le 2 août, les troupes envahissaient le Luxembourg et la Belgique. Albert 1er organisa rapidement la défense. Mais les Boches avancèrent si vite qu'il ne put offrir une sérieuse résistance qu'à partir de Liège.

Chapitre V

Mobilisation générale des armées de terre et de mer !

Ce cri retentit dans toute la France tel un cri de mort ou d'épouvante. Le 2 août, à 4 heures de l'après midi tout le peuple français connait l'ordre du président de la République. A Paris on posa des affiches à chaque coin de rue. Dans les campagnes, le garde champêtre battait du tambour et lisait l'ordre solennel. Les mères et les épouses accueillaient avec effroi la terrible nouvelle, mais les hommes emportés dans un élan de patriotisme organisaient des manifestations ou bien accompagnaient ceux qui rejoignaient ce soir même leur dépôt. Les sacs étaient faits d'avance

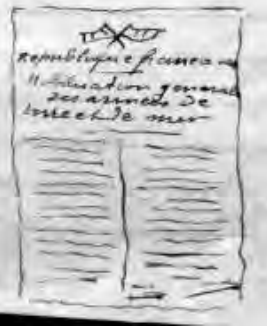

Chapitre V

Mobilisation générale des armées de terre et de mer !

Ce cri retentit dans toute la France tel un cri de mort ou d'épouvante. Le 2 août, à 4 heures de l'après midi tout le peuple français connait l'ordre du président de la République. A Paris on posa des affiches à chaque coin de rue. Dans les campagnes, le garde champêtre battait du tambour et lisait l'ordre solennel. Les mères et les épouses accueillaient avec effroi la terrible nouvelle, mais les hommes emportés dans un élan de patriotisme organisaient des manifestations ou bien accompagnaient ceux qui rejoignaient ce jour même leur dépôt. Les sacs étaient faits d'avance

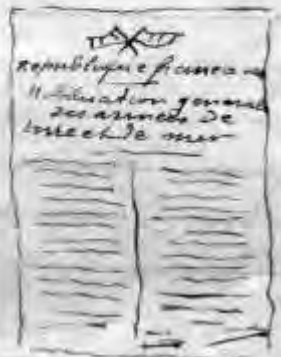

Comme la monnaie faisait défaut le gouvernement mit en circulation des billets de banque de 5 et 20 F et plus tard de 10 F. Les louis d'or disparurent peu à peu.

A cause de la Mobilisation, les trains étaient réservés à la troupe, on craignait fort à Paris de manquer de vivres. Tous les habitants se jetèrent sur les provisions emmagasinées dans les boutiques. Les commerçants les vendaient ce qu'ils voulaient. Ce fut là le point de départ de la fortune des "mercantis". Heureusement, l'état de siège que l'on avait prévu n'eut

pas lieu.

On eut encore à souffrir de la crise du papier dès le début : les feuilles de la Presse, l'Intransigeant, la Patrie, l'Humanité la Liberté n'étaient guère plus grandes que le format de ce cahier. Et cependant on s'y jetait dessus avec avidité : on lisait les derniers communiqués, les avances allemandes, nos troupes en Alsace, etc...

Chapitre VI

Premiers combats franco-allemands. - Les Français en Alsace, prise d'Altkirsch. La Retraite.

Le août, les troupes françaises envahissent l'Alsace. Mais, - c'est là que la barbarie allemande commence à se dévoiler - les Boches se doutent bien que nous les attaquerons par

Le principe d'Archimède rétabli dans sa version originelle

par Marcel Duffau

Le professeur Ilya Dumont d'Obalcon, de l'Institut, a fait récemment à l'Académie des Sciences une communication très remarquée, qui peut se résumer ainsi:

Archimède était un poivrot, n'ayons pas peur des mots, mais un poivrot hors série, avec des dons aigus d'observation. Comme tel, il lui arrivait d'ingurgiter périodiquement de ces boissons plus ou moins frelatées et pernicieuses que le commun des mortels désigne sous le nom d'alcools.

Mais alors que des milliers de ses semblables se livrent à la même distraction sans en tirer d'autre profit qu'une douce et provisoire béatitude, Archimède, lui, avait remarqué qu'à partir d'un certain niveau atteint par le liquide, il se produisait dans son estomac un curieux phénomène d'onde de choc, qui portait le liquide en question, voire les solides absorbés en concomitance, à reprendre le chemin de la sortie, parfois brutalement, dans un mouvement ascensionnel irrésistible. Il avait même, avec une étonnante précision, déterminé extérieurement, sur sa cavité gastrique, les graduations correspondant aux différentes acuités de l'état d'âme prémonitoire, jusqu'à la crise terminale.

De ces constatations, faites avec une rigueur scientifique, une probité intellectuelle, un désintéressement absolus, il avait tiré le principe connu sous le nom de principe d'Archimède, que des générations de cuistres ont par la suite honteusement déformé, et dont voici la formule exacte, miraculeusement retrouvée:

«**Tout liquide plongé dans un corps reçoit une poussée de bas en haut proportionnelle au poids du volume absorbé**» ! [Letzeburger Land 1964-5-22]

Un puceau se mirait dans le seau de Palmyre.
Moralité : Un seau trouve toujours un puceau qui s'y mire !

NOBLESSE OBLIGE :

Ce vieux marquis avait une âme de belitre.
Et quoique tout son bien fût assez mal acquis,
On lui prêtait toujours, puisqu'il était marquis.
Moralité : Une avance sur titre.

Marcel DUFFAU

Essais Poétiques

POÈMES

(1922 — Novembre 1925)

PARIS
REVUE MODERNE DES ARTS ET DE LA VIE
88, Rue Saint-Denis, 88
—
1926

LE ROSIER DE LUXEMBOURG

Dans le petit jardin que possédait mon père
Se trouvait un rosier venant de Luxembourg.
Il grimpait contre un mur ; et ses tiges légères
S'inclinaient sous le poids des pétales trop lourds
Dont les festons ocrés offraient dans leur velours
La friable beauté des choses éphémères.
Son odeur propre et délicate m'était chère,
Car elle était divine. — et ne durait qu'un jour ;
Et lorsque j'y cueillais une rose — chimère ! —
Je la voyais bientôt mourir de mon amour.
Comme un peu de tristesse envahissait mon âme
A la voir s'effeuiller aux quatre vents du ciel,
Je songeais au désir dont ton mépris m'affame.
Et le feu qui couvait au pied de ton autel
Devenait plus sacré, — car ton amour, ô Femme,
Ne doit vivre qu'un jour pour rester immortel !

Dans ses essais poétiques, éditées en 1926, Marcel Duffau a inséré le poème « le rosier de Luxembourg» parmi la bonne quarantaine d'oeuvres !

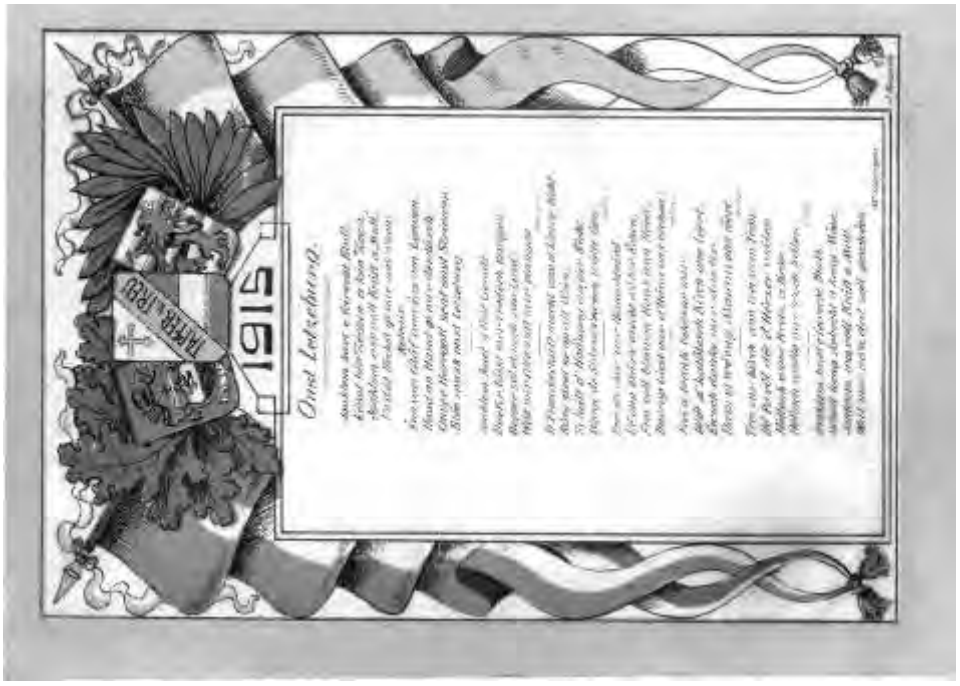

Pendant la première guerre mondiale des cartes postales ont été vendues pour subvenir aux besoins de la population

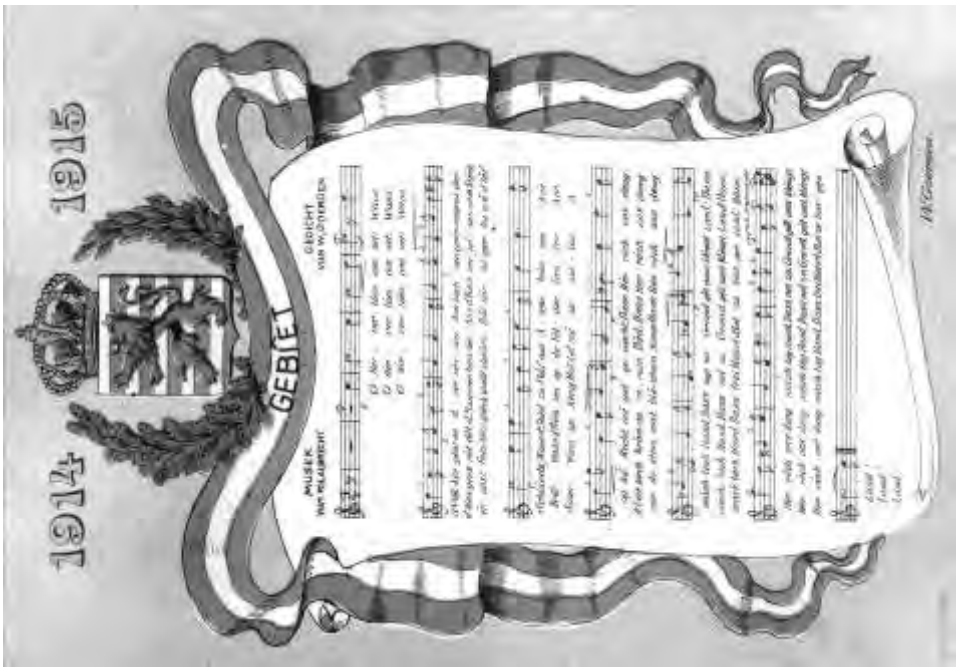

Nikolaus Hein

HERBSTERINNERUNGEN

Die Stille dieses grauen Novembertages ängstigt und bedrückt. Nebelmassen hängen schwer über dem Tal, wälzen sich den Fluß entlang und schichten hohe Wälle um Dörfer und Gehöfte. Ich steige durch Weinberge den steilen Weg hinan und wandre eine Weile zwischen zwei grauen Welten, über mir den verschleierten Himmel und zu Füßen das wogende Chaos des Nebels. Dürres Weinlaub trieft, rote Beeren am Dorn glühen wie versprengtes Blut. Felsen stieren mit leblosen, eisgrauen Augen. Kein Leben, kein Ton. In der Farbenglut lodernder Wälder und unter den rauschenden Fanfaren des Herbststurms starb die Natur einen stolzen Tod. Nun liegt sie im Sterben erstarrt, und verblaßt ist der Prunk. Herbsteinsamkeit dehnt sich ringsum und fahle, graue Stille.

Warum überkommt einen gerade jetzt das Sehnen nach Glanz, nach Lebensglut und Frühlingsleuchten? Schwermütige Gedanken steigen auf, dunkle Fragen nach des Lebens Sinn und des Todes rätselvollem Grunde. Warum das alles? Wozu? Und wie klein ist doch der Mensch! Die Natur ist das endlos Schöpferische, ein ewiger Kreislauf von Werden, Vergehen und Wiederwerden. jedes fallende Blatt wird Wurzelboden neuen Lebens. Sollte nicht auch das Menschenleben erst durch den Tod, der zugleich Vollendung und Anfang ist, seine vollste Bedeutung gewinnen und einbezogen werden in große, ewige Zusammenhänge?

Über Europa ist schariger Herbst gekommen. Grausen, Not und Tod lasten wie finstrer Nebel über den Ländern. Auf meilenweiten Schlachtfeldern liegen Millionen schuldloser junger Männer vernichtet. Menschen wie ich. Aber indes ich lebenswarm durch diesen Herbsttag schreite und die Schönheit des Jahres vom Aufleuchten des Frühlings bis zum Dämmerglanz traumversunkener Schneetage noch vielleicht zehn, zwanzig oder dreißig Mal fühlend miterleben darf, riß ein qualvoller Tod sie mitten aus blühendstem Leben. Was hatten sie mehr verschuldet als ich? Ist es ein irrer Zufall, der blind alles Geschehen regiert? Oder gibt es Sühne für schuldlos Erlittenes? Bange Ewigkeitsfragen, an denen jetzt Millionen Herzen bluten. Und mir selber wird dieses grausige Schicksal der Menschheit, das ich seit nun mehr als vier Jahren erschüttert miterlebe, so dunkel und unfaßbar wie ein furchtbarer Traum.

An einem kahlen Rebgebinde hängt eine vergessene Traube. Überreif und saftig glitzern die Beeren. Erfüllung glüht darin, selige, spendungsfreudige Erfüllung. Ich greife nach ihr, da spritzt aus den überzarten Hüllen der köstliche Saft zu Boden. Und wie ich bedauernd weitergehe, steigt plötzlich, du lieber, toter Freund, wie so oft in diesen Herbstwochen, dein Bild in mir auf, und jene alten, schwermutsvollen Fragen pressen auch mir die Brust zusammen. Was war dein Leben? Das zitternde Greifen einer Hand nach Schönheit und Glück, das singende Emporrauschen tiefster Quellen zu bestirnten Himmeln. Aber die Hand fiel plötzlich zuckend und schlaff zurück, und dein edles, heißes Blut ist in Sand und Schlamm zerronnen. Über einem Waldgrab fern in der Champagne spielt der Herbstwind mit dem dürren Feldblumenkranz am Holzkreuz, das seinen Namen trägt:

R.... P... lieutenant 31^{e} de ligne,

> 25.10.17.

Aus der einen Traube blühen tausend köstliche Erinnerungen auf, lächelnder Widerschein des Mai, Duft und Glanz goldner Sommerzeit. Und auch mir erweckt sie längstversunkene Tage. An Trauben ging zweimal der Weg unserer Freundschaft vorbei. Und wenn ich diesen Weg erinnernd überschaue, sehe ich jene zwei Tage, wo sich mir dein edler, großer Sinn am reinsten enthüllte, wie aus goldklaren Traubengehängen hervorleuchten.

"Herbst ist gekommen, Frühling ist weit,
Gab es denn einmal selige Zeit?" -

Weißt du noch? An einem späten Nachmittag standest du als Neuangekommener mitten unter uns im Hofe des Konviktes. Unsere Sprache, die du nicht verstandest, und unsere teilnahmslosen oder spöttischen Mienen scheuchten dich aus unserem Spiel hinweg. Den Abschiedskuß deiner Mutter noch auf den Wangen und ihre letzten Ermahnungen im Ohr, fühltest du dich plötzlich grenzenlos einsam in diesem fremden Land. So gingst du Tage lang unter uns dahin. Bis dein leichtfroher Sinn und dein warmes französiches Blut doch endlich Sieger wurden über Wehmut und Helmverlangen. Auch über uns, die schwerblütigeren Kinder eines ernsten, nüchternen Volkes. Man sah dich gern und suchte dich als Spielgenossen, denn du brachtest Frohsinn mit und sprudelnde Laune. Und dein toller Knabenübermut sprang wie ein schäumender Wildquell durch die öde Armut unserer Erholungsstunden.

Wie wir beide uns fanden, weiß ich nicht mehr recht. Irgend ein Zufall der Hausordnung führte uns wohl zuerst zusammen. Dann aber verband treue Kameradschaft, die ohne Worte und ohne Überschwang war, uns in den gemeinsamen Freuden und gemeinsamen Nöten des Studentenlebens, bis aus weichen Knabengefühlen der feste Kern starker Lebensfreundschaft erwuchs. Ach, daß ich heute erst recht verstehe, was du mir gewesen bist!

Auch die Ferien waren keine Trennung. Ich habe aus jenen Jahren noch einen Brief, den du mir aus der kleinen Provinzstadt der Champagne schicktest und in dem deine Mutter mich grüßen läßt. Von ihr erzähltest du mir immer bei den langen, gemeinsamen Ausflügen und bei stillen Gängen auf den Spazierwegen des Konviktsgartens. Weißt du noch? Sie lebte so einsam und traurig daheim in dem rebenumrankten Patrizierhaus am Stadthügel, und sie hatte dich nur widerstrebend an die ausländische Anstalt geschickt, weil ein Verwandter sie dazu gedrängt, damit du die fremden Sprachen gründlicher lernen solltest. Denn deines Vaters Geschäft, das sie einstweilen verwaltete, wartete auf dich. Unterdessen schrieb sie dir unzählige, seitenlange Briefe voll inniger Zärtlichkeit und voll beschwörender Ermahnungen. Sie kannte dich. Dein stürmisches Wesen so gut wie dein edles Herz. Und oft, wenn wieder einmal ein Brief Beschämung und Reue in dir geweckt hatte oder wenn deine Mutter gar selber an einem freien Nachmittag zu Besuch dagewesen war, kam ein fremder Ernst über dich, der dich tagelang nicht verließ. Dann standen wir manchmal abends unter den dämmernden Kastanienbäumen, und ich schaute mit dir nach Westen hinüber, wo die Sonne glutrot über deinem Heimatlande unterging. Wer hätte damals geahnt, daß der Abschied so bald kommen würde?

Einer deiner mutwilligen Studentenstreiche brachte das Maß der direktorlichen Geduld zum überfließen. Aber verstand ich dich denn damals so ganz, daß ich es einen Streich nennen darf? War es nicht vielmehr der Ausbruch des inneren Widerstreites, an dem dein Herz damals litt?

Es war Oktober geworden, der Schulbeginn hatte uns wieder zusammengeführt. Prächtige Herbsttage schütteten verschwenderischen Glanz übers Land. Goldäpfel und Renetten glühten goldig und rot an den Alleebäumen. Und an der sonnigsten Stelle des Gartens, wo ein paar Dutzend Weinstöcke standen, wurden die Trauben klar und durchsichtig und schimmerten verlockend zu den Spazierwegen herüber. Aber der Gärtner war wachsam, und der Herr Direktor hätte sie am liebsten mit mannshohem Stacheldraht umzäunt.

Ich sah manchmal, wie dein Auge danach brannte. Dann schlürftest du den Duft und glaubtest ihre Süße zu kosten.

Wie etwas Heimatliches. Erinnerten sie dich an die herbstlichen Weinhügel um deine Vaterstadt, an das rebenumkränzte, weiße Haus, in dem deine Mutter wohnte?

Eines Nachmittags gab es Verhöre und Untersuchungen. Ein paar Stöcke waren heimlich geplündert worden. Und plötzlich standest du mit Tränen im Auge vor mir im Hofe. Du habest soeben dem Direktor eingestanden, daß du während der letzten Nacht bei Schlafenszeit dich in den Garten geschlichen und die Trauben abgeschnitten hättest.

Voll Schuldbewußtsein schautest du in die Ferne, und eine seltsame Angst trat in deinen Blick. Deine Mutter, was würde deine Mutter sagen? Aber plötzlich straffte sich dein Gesicht, und ernste, entschlossene Männlichkeit gab ihm einen herben Zug:

«Je serai peut-être chassé, mais je n'aurai pas menti!»

So standest du damals vor mir, das Haupt in den sinkenden Abend gerichtet und die braunen Augen von Ernst überschattet. Aus diesem Wort blitzt mir noch heute wie aus einem Spiegel dein ganzes Wesen entgegen. Und so gingst du in die Zukunft hinaus. Ein Aufrechter, ein Starker, ein Reiner, ein Bezwinger des Lebens und der Niedrigkeit.

Nur noch einmal sah ich dich. In Paris im letzten Studienjahr, zwei Jahre vor dem Krieg. Auch deine Studien waren zu Ende, und voll Begeisterung sprachst du mir von dem Advokatenberuf, dem du dich in Paris widmen wolltest. Die Nüchternheit deines väterlichen Geschäftes hätte den stolzen Schwung deiner Seele beengt. Dein Geist brauchte freien, weiten Raum und ragende Höhenziele. Erst kurz vorher war deine Mutter gestorben. Sie hatte aber noch den Beginn deiner freigewählten Laufbahn als letzte Freude erleben können. Schlicht und rührend sprachst du mir von ihrem Lebensabend. Aber aus deinen Worten fühlte ich heraus, daß dein ganzes Herz schon einer andern Mutter entgegenzitterte, der du gehörtest, die dein stolzes Aufwärtsschreiten sah und darauf wartete, daß du für sie leben und wirken solltest: Frankreich, dein heißgeliebtes Vaterland.

Von all dem erzähltest du mir an jenem Juliabend in dem kleinen Restaurant des "Sillon" in irgend einem Gäßchen hinter Saint-Sulpice, wo wir uns getroffen. Du verkehrtest häufig dort, speistest unter Handwerkern, Studenten und kleinen Angestellten, erfuhrst von ihren Nöten und Sorgen und lerntest so die Seele deines Volkes kennen. Mit welch rührender Hingabe sprachst du von diesem kleinen, arbeitenden Volk, das so hilfsbedürftig sei und doch auch wieder so reich an ungehobenen Schätzen, die in ihm schlummerten! Und in bewundernder Vorahnung schildertest du mir das neue Frankreich, das durch das Beispiel der Geistigen wieder erweckt und seiner inneren Kraft bewußt, in Einfachheit, Herzenseinfalt und Seelengröße

heimkehren würde zu den alten französischen Idealen. Wie man nur eine Mutter lieben kann, liebtest du dein Land und dein Volk. Ich armer Sohn eines kleinen, gefühlskargen Völkchens konnte nur meine Beschämung verbergen und immer wieder darüber staunen, wie klar und selbstverständlich deine Begeisterung war und wie in jedem deiner Worte deine ganze Seele auszuströmen schien. Du warst reif und gefestigt geworden, ein Mann aus einem Guß. Und von dieser Stunde an fühlte ich, daß du berufen warst, unter die Führer deines Volkes zu treten.

Ich fuhr noch auf ein paar Tage mit dir in deine Heimat, die du mir zeigen wolltest, stand unterwegs überwältigt in der Kathedrale von Reims und fand dann dein Städtchen und dein Elternhaus genau so, wie du mir es vor Jahren beschrieben hattest. Lange Stunden streiften wir dann herum, sprachen über Literatur, Geschichte und Politik, sahen am Kanal in der Sonne liegend die Schiffe vorbeiziehen und ließen unsere Seelen hinausfliegen in blaue Fernen und goldene Zukunft.

Am Abschiedsmorgen gingen wir noch einmal durch deinen Weinberg, den du als väterliches Erbgut treu in Ehren hieltest. Da bliebst du vor einer früh reifenden Rebe stehen, deren Beeren schon goldig durchschimmerten, und schautest mich lächelnd an: "Weißt du noch ... die Trauben ... ?" Ich nickte. "Eine reife Frucht ist doch etwas Schönes", fuhrst du fort, indem du die Hand unter eine solche schobst, ja, und auch für uns ist das Köstlichste, reif zu werden. Und sich dann verschwendend auszugießen und zu opfern für etwas, das größer ist als wir!" - Da dachte ich an jenen Herbstabend im Konvikt zu Luxemburg und sah dich auch jetzt wieder so stolz und ernst vor mir stehen, hochaufgeschossen, schlank und braun, das Haar umspielt von Morgensonne. Aber ernster und energischer umspannte harte Entschlossenheit dein Gesicht, daß sie mich fast erschreckte.

So sah ich dich zum letztenmal, und so lebt auf immer dein Bild in mir fort.

Und so mußt du auch gestorben sein.

Ohne Haß und ohne Fluch, aber überzeugt dich opfernd im sittlichen Bewußtsein deiner Pflicht und im Glauben an die Zukunft deines Vaterlandes. Vielleicht schwebte das stolze Jünglingswort, das du einst gesprochen, auch vor diesem größeren Opfer auf deinen Lippen.

«Je serai peut-être tué, mais je n'aurai pas failli.»

Noch weiß ich nichts Genaues über deinen Tod. Aber ich kann ihn mir nur denken als Krönung deines Daseins. Und in wehmütigen Stunden male ich mir aus, wie du gestorben sein mußt.

Ein Waldrand. Die Stämme von Granaten zersplittert. Schützengräben im Morgengrauen.

Eine jäh aufspringende blaugraue Kette ... En avant! Du am Flügel deines Pelotons, den andern voraus. Maschinengewehre knattern. Granaten reißen die Erde auf, reißen blutige Glieder von zuckenden Leibern ... Vive la France! - -

Ein junger Leutnant mit zerschossener Brust auf brauner Erde. Du ... !

Und mitten im Wimmern ein letzter Seufzer. Im letzten Hauch die Worte, die einst so oft in deinem Mund zusammengeklungen:

«... Dieu ... la France ...»

Nun seid ihr in Blut und Schmerzen eins geworden, dein leidgeprüftes Vaterland und du.

Siegesfanfaren brausen durch dein Land, über dein Grab hinweg, über all die vielen, vielen Gräber auf Frankreichs Erde.

Wie viel ungelebtes Leben modert darin, das kein Tag und keine Sonne mehr weckt! Ob sie siegten oder unterlagen, die Augen all dieser Schuldlosen sehen weder den Triumph noch den Zusammenbruch, und kalte Erde umkrampft ihre Lippen und den letzten Aufschlag ihrer Herzen. Wo bleibt für sie die Erfüllung? Oder muß auch in der Menschheit das eine sterben, damit das andere lebe? Aber warum gerade die Besten, die Schuldlosen?

Herbstfragen, Herbstgedanken.

Ich wandre über die kahlen Hänge heimzu. Novemberstimmung liegt über der Welt. So wie heute hat mir noch nie vor dem Winter gegraut. Ach, wenn du noch lebtest!

Wird aus dem Leid und der Not dieser Tage ein neuer Frühling erblühen? Diese Hoffnung allein kann trösten. Dann ist wenigstens dein Blut und das Blut der vielen anderen nicht umsonst geflossen.

Ich versuche mir vorzustellen, was du wohl noch geworden wärest, wenn... Aber der Nebel drückt mir schwer auf Brust und Stirne. Ich vermag nichts mehr zu denken.

Nur ein dumpfer Schmerz bleibt und preßt mir Tränen in die Augen.

Lieber, lieber toter Freund!

Hundert Jahre sind es seit der erste Weltkrieg begonnen hat. Die Erzählung «Herbsterinnerungen» von Nikolaus Hein sind seinem "Freund R... P... lieutnant 31e ligne" gewidmet, den er im Konvikt kennengelernt hat wie im Text beschrieben. Hein war in diesem Schülerheim die Jahre während seines Studiums am Athenäum, d.h. von 1901 bis1908 wie allerorts geschrieben. Nachforschungen in der Schülerkartei des Athenäums und des Konviks, konnten wohl die Anwesenheit von Hein bezeugen aber zu keinem Auffinden eines Namens mit den Initialen R. P. führen. Sind das die Initialen eines reellen Schülers - oder steht R. P. für «requiscas in pace» ?

Ist der Schüler nicht in der Namensliste eingetragen gewesen, weil er im Laufe des Jahres erst hinzugekommen ist oder weil er so unrühmlich ausgeschieden ist?

Hein studierte von 1910 bis 1912 an der Sorbonne somit war die Möglichkeit gegeben R.P. in Paris zu begegnen.

Das 31e régiment d'infanterie de ligne war 1917 im «secteur de l'Aisne (bois des Buttes, Ville-aux-Bois)» eingesetzt. Nachforschungen bei «Mémoire des hommes» vom «Ministère de la défense» ergaben kein Resultat. Auch Professor Jos Groben konnte uns keine Angaben zu dieser Erzählung geben.

De Konvikt

Les Armes du Grand Duché de Luxembourg
Vianden
Esch-s-Alz
Remich
Echternach
Clervaux
Diekirch
Redange
Wiltz
S.A.R. Marie Adelaide
Grevenmacher
Mersch
Capellen
Luxembourg

GROSSH:LUXEMB:FREIWILLIGENKOMPAGNIE
1900- - 1915

Onse neie Kolle'sch

Le nouvel Athénée est désossé suite à la décision du Conseil de gouvernement de janvier 2012. Il se retrouve donc à son état primitif - - - !

Voici des réminiscences du temps de sa construction vers 1961-64.

Le déjà vu --- !

L'Aula en devenir ---

Non, on ne retourne plus à ce stade-la !

Mais on désassemble . . . !

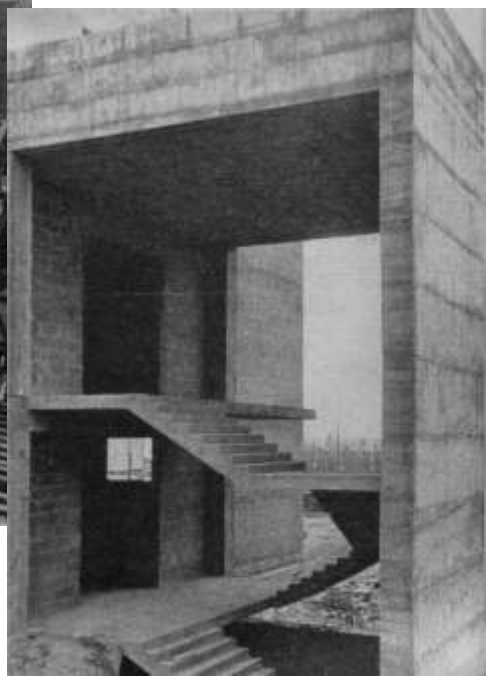

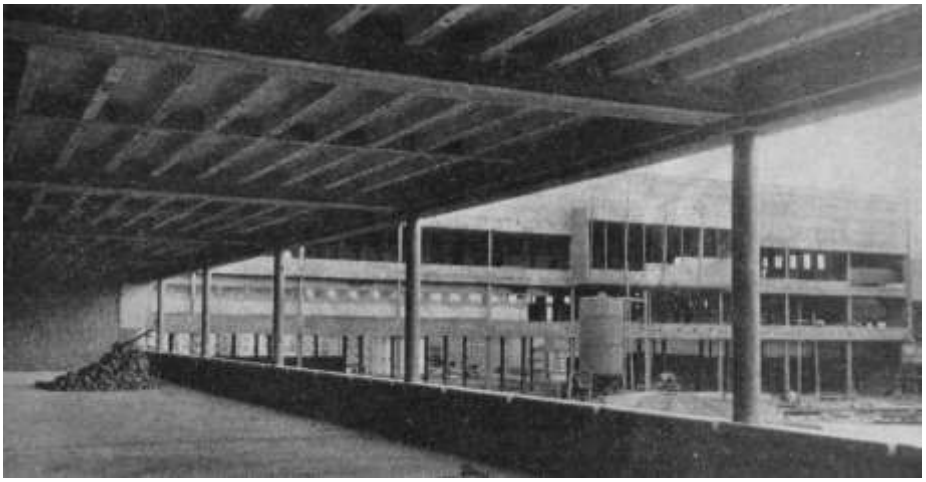

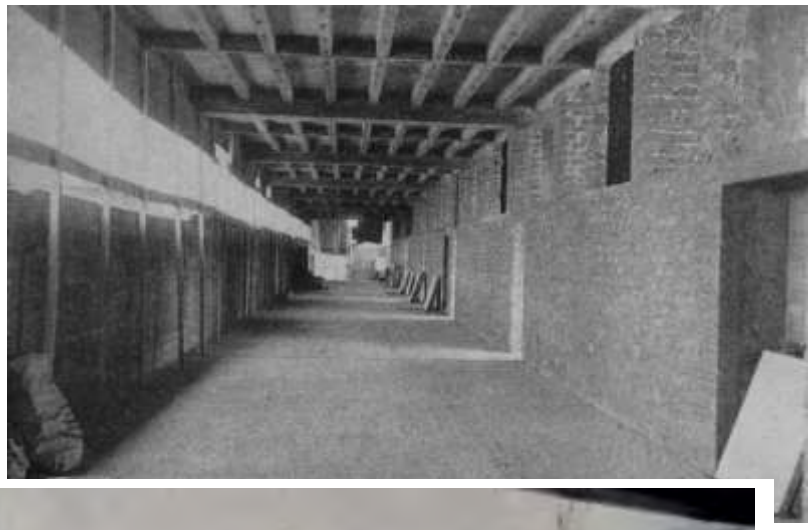

Vum Knuedler op de Kolléisch ...

D'Michel Rodange (1827-1876) -Monument um Knuedler, [Fiisschen], ass vum Jean Curot, Professer an der Handwierkerschoul, entworf ginn. D'Monument gouf de 26. Juni 1932 ageweit. D'Original vum Fiissche gouf am November 1979 gestuel, et ass 1981 duerch eng Kopie ersat ginn.

Eng Vue vum Fiisschen erof op de Kolléisch.

Gezieltes Sperrfeuer auf das Haupstadtpatrimonium.

Mit Recht prangert Architekt Jean Ewert in einem LW-Leserbrief (28. Januar 2012) die bereits in Ausführung begriffene, zu verglasende Verbindungsbrücke an zwischen dem Stadthaus und dem einstigen Schwesternheim am „Knuedler".

Ein historisches Ensemble (Grundsteinlegung 1830) mit seiner bemerkenswerten Doppeltreppe werde dadurch unwiederbringlich zerstört. Dieser unverständliche Eingriff in ein typisches Stadtbild sei vom kulturellen Standpunkt aus vollends zu verurteilen.

Die verglasten Überbrückungen von Straßenzügen scheinen derzeit Mode geworden zu sein, siehe Abgeordnetenkammer, Cercle-Gebäude (über der Rue „Sinistre") und andere mehr.

Ja, das Abreißen ganzer Stadtteile steht mit dem Hamilius-Projekt zur Nachahmung frei. Glasmonster dominieren künftig das hauptstädtische Baugeschehen. — Wieviel Abrissbirnen in welchen Hirnen sind schon im Anflug?

Da frag' ich den „Fiisschen", dessen 1932 eingeweihtes Denkmal „um Knuedler" ebenfalls bedroht scheint:

„Ass ee vlaicht vun Iech Hären,
dien d'Saach me'h klor gesait?
Ech wöll nun alles wössen,
an och wou d'Wouhrecht lait."
(I. Gesank. D'Ukloen ge'nt de Renert.

H.B.

Op deser Plaaz si munnech Klasse-Fotoe geholl ginn. Esou wéi vun der Première 1953-54
ganz uewen : François Menager
um Sockel : Georges Hengen, Paul Reckel, Roger Everling, Prosper Kayser
Prof. Josy Hirsch, Jean Felten, Fons Jacoby, Fernand Bintner, Jos Schwickerath,
Jacques De Muyser, Fernand Michel, Ernest Rauchs, Fernand Hilger, Jos Capus,
Jos Schiltges, Fernand Benduhn, Edouard Peschon, Jos Groben, Jean-Pierre Campill,
Camille Schroeder, Jacques Poos, Pierre Benck, Dir. Jean-Pierre Stein, Emile Maroldt,
Léon Flammang, Jim Keiser, Dominique Trausch, Fred Kremer, Prof. Jos Goedert,
Fernand Rasquin, Jean Leyder, René Zimmer, Marcel Scholtes, John Trausch,
Georges Cloos, Albert Doemer, Jos Weis, Marcel Morheng, Willy Bourg
op den Hippercher: Fernand Holler, Nico Reiff, Edmond Schiltz, Jean Kipgen, John Muller,
Fernand Schockweiler [et feelen: Tun Deutsch, François Useldinger, Fons Wiltgen,
Ben Berg, Edmond Hoffmann, Mathias Lamesch, Pierre Peckels,

Wéi nach keng Autoen op dem Parking stoungen

Et gouf scho mol eng Zäit wou d'Vue vum Knuedler op den Kolléisch verhënnert wor !

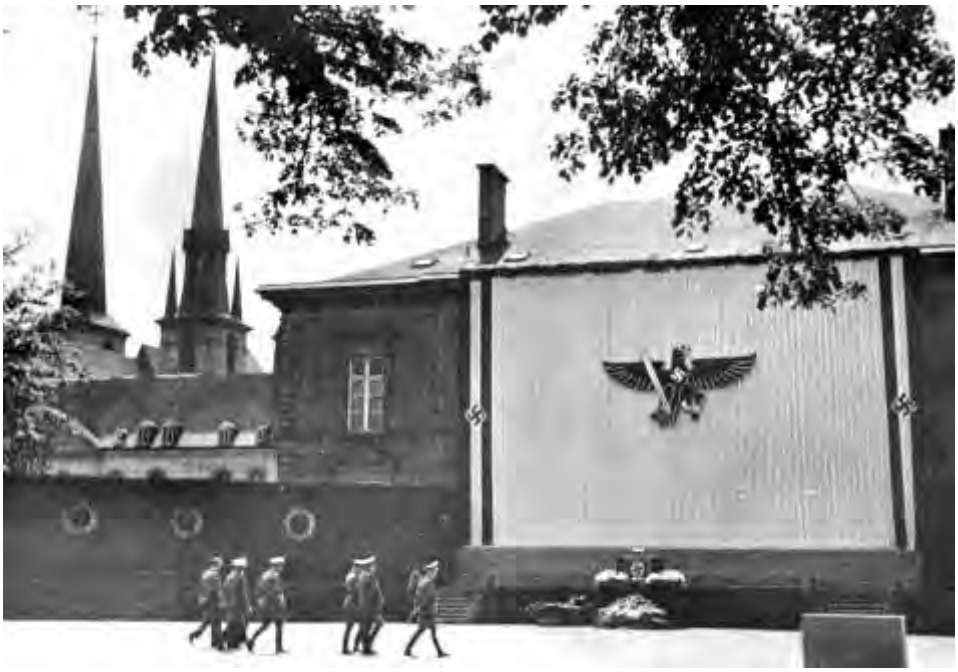

früher …

und heute …

Passerelle = Passe-partout

Wird der «Knuedler»- Schandfleck noch vor den Wahlen mit Pomp und Puste eingeweiht? Die bürgermeisterliche Krone würde damit gleich in den Abgrund verdammt.

Seit Monaten wird am stählernen Gebiss gefummelt, um den gläsernen Darmtrakt auszuloten und zurechtzubiegen.

Erst das Raupengespinst der Glasverschalung verleiht dem kriechenden Dreamliner den letzten, aufbäumenden Schliff.

Das eckig schiefe Dachgehäuse vor dem denkmalgeschützten Altbau (links) zerreisst vollends die Perspektive zur Kathedrale und Nationalbibliothek (ehem. Athenäum).

Wer städtebaulich eine Tollheit begeht, muss mit den stilistischen Folgeschäden zurechtkommen.

H.B.

„D'Kaz aus dem Sak“

Da schwebt sie nun, die Plunder-Passerelle, trotz aller Proteste, über einem namenlosen Abgrund.

Man muss sich einmal so richtig massiv blamieren, um als Bürgermeister der Blamage in die Geschichte einzugehen.

Es hat nun keinen Zweck mehr, am Geschehenen herumzudeuteln, Tod und Teufel zu beschwören, dass man dieses Unikat aus Glas so nicht gewollt hat.

Tatsachen, die ein architektonisches Landschaftsbild auf immer verschandeln, lassen sich nicht mehr aus dem Blickfeld rücken. Sie bröckeln auf Dauer am morschen Podest mancher Gemeindeädilen.

Dazu das reumütige Geständnis des „Fiischen”, der dem Monumentum die bloße Rückseite zukehrt:

„De Fiissche schwiert och helleg,
en wär onschelleg ganz
a schléig hei fir séng Eier
gär Läif a Séil an d'Schanz."
(XIV. Gesank)

H. B.

[3 x **H**enri **B**laise in der Warte]

Réformes !

On a fait des réformes politiques, sociales, commerciales, et que sais-je, quant à celles qui se rapportent à l'éducation de la jeunesse, ma foi, on s'en moque. Eh bien, messieurs de l'instruction publique, ne croyez pas nous désespérer par votre désintéressement complet. Nous ne nous lasserons pas de revendiquer toujours et toujours les mêmes réformes.

N'avez-vous pas encore appris que des élèves possédant un «certificat» de leur prétendue maturité ne savent pas même écrire une simple lettre, ou s'exprimer correctement en français et à plus forte raison en anglais ?

Cela tient à la mauvaise organisation de nos cours de langues. L'école devrait se soucier de l'avenir des jeunes gens qui lui sont confiés et les préparer un peu plus à la vie pratique.

Dans ce but je proposerai la modernisation de nos cours de littérature. Car il faut convenir que dans notre pays, ce n'est pas tant l'étude de la culture et de la littérature française et anglaise, mais plutôt le maniement de ces langues, qui entre en premier lieu en compte. Or une langue moderne s'apprend certainement mieux dans des livres contemporains. Car ceux-ci sont écrits dans une langue parlée actuellement, tandis que les livres des siècles passés, qui sont admis dans nos cours, sont écrits dans une langue vieillie et aujourd'hui souvent même incorrecte.

Cette modernisation donnerait en même temps aux élèves qui ne fréquenteront pas de cours supérieur de littérature la faculté d'apprendre à connaître les éminents écrivains du XX^{e} siècle. Et il faut avouer qu'ils ne sont ni rares ni indignes d'être comparés aux grands écrivains des siècles antérieurs.

Dans ce même but je proposerai encore de petites conférences faites par les mêmes pendant le cours. Les expériences faites à ce sujet par certains professeurs ont obtenu le plus grand résultat.

Ensuite je voudrais vous parler encore d'un domaine qui ne se rapporte peut-être pas tant à la vie pratique, mais toujours est-il que dans notre gymnase, qui a la prétention du former des humanistes, il devrait être cultivé un peu plus. C'est celui de l'art. Ah, par exemple, mais nous n'avons pas à nous plaindre d'être surchargés dans cette branche-là.

A ce sujet je lis dans le projet de budget pour l'année 1935- 1936 sous la rubrique «écoles moyennes»: Décoration des salles et corridors: 1500 fr.! Diable, c'est beaucoup pour des affiches qui nous annoncent qu'en 1935 il y avait une exposition d'art ancien à Bruxelles, que Davos est la capitale du sport d'hiver ou que St. Flouer est le terminus d'une ligne d'autocars P.L.M.

Mais passons! Venons-en à nos salles de dessin qui sont encore les seuls sanctuaires de l'art. Mais «oh rage, oh désespoir», que pouvez-vous y voir? Rien que des chapiteaux couverts de poussière, rien que des statues mutilées de divinités anciennes et enfin des gravures d'avant-guerre, rongées par la vieillesse: Voilà, oh muse, comme tu es négligée, je dirais même déshonorée dans notre gymnase de Luxembourg, qui est appelé à produire l'élite du peuple luxembourgeois.

Ici une réforme prompte et incisive s'impose. Et je rappellerai même à ces messieurs de l'instruction publique les paroles de l'éminent critique Jean Marie-Durand: «... quand par bonheur les potaches pensent à quelque chose, l'école serait impardonnable de ne pas tenir compte de ce à quoi pensent les potaches». A bon entendeur salut!

Cependant j'ai peut-être été injuste en accusant ces messieurs de l'instruction publique de se moquer des réformes scolaires. D'après les bruits qui courent on serait sur le point de faire une réforme qui intéresserait fort la jeunesse estudiantine !

A ce qu'il paraît on veut abréger les grandes vacances !

Un élève de l'Athénée.

Extrait du n° 5 Club des Etudiants Luxembourgeois page 95 - décembre 1934

année	candidats	admis au stage	%
Carrière supérieure			
2002	201	38	19%
2003	158	33	21%
2004	101	17	17%
2005	386	73	19%
2006	177	37	21%
2007	271	78	29%
2008	268	111	41%
2009	319	85	27%
2010	165	40	24%
2011	353	119	34%